



La Tribune

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

cyberpresse.ca

Défi des étoiles
Plus robuste, l'Ouest bat la LHJMQ
Page C1

Prix La Tribune
Monique Nadeau-Saumier garde un appétit insatiable pour l'histoire
Page B8



SHERBROOKE / JEUDI 14 NOVEMBRE 2002 / 93^e ANNÉE / NO 226 bis

Les MONDIAUX JEUNESSE à Sherbrooke dans 237 jours

65⁺ plus taxes, (Floride 1.75\$)

«La volonté du milieu est exaucée»

L'Estrie obtient la confirmation de son titre de «pôle technologique» au Rendez-vous des régions

François Gougeon
SHERBROOKE

L'Estrie pourra bel et bien accoler à son nom le titre de «pôle d'excellence technologique»: après le premier ministre Bernard Landry la semaine dernière, les ministres Rémy Trudel et Pauline Marois l'ont

répété de nouveau hier aux délégués de la région qui participent à Québec au Rendez-vous national des régions.

«C'est bien clair, le ministre Trudel (titulaire des Régions) s'est commis devant le public... Je suis ravi parce que c'est un gros morceau que la région obtient. La volonté du milieu est exaucée», s'est exclamé le député de Johnson et délégué régional de l'Estrie, Claude Boucher.

Au nom de la délégation estrienne, Louise Moisan-Coulombe était également très heureuse de cette confirmation. «Et je peux vous dire que le recteur Bruno-Marie Béchard et le maire de Sherbrooke, Jean Perrault, qui ont particulièrement piloté ce dossier et avec qui j'ai pu échanger à la suite de l'acceptation du projet, étaient également très heureux», a-t-elle déclaré. D'autant plus qu'à la reconnaissance

ce du pôle technologique, la question des sources de financement qui doit aller de pair ne semble pas poser problème.

«La ministre Pauline Marois a indiqué qu'avec les fonds régionalisés, comme un élargissement de programmes de la Société générale de financement (SGF) dans les régions, cela facilitera l'actualisation et la concrétisation du pôle technologique», a livré M. Bou-

cher, signalant que l'Université de Sherbrooke est appelé à y jouer un rôle de premier plan.

En outre, Mme Louise Moisan-Coulombe était satisfaite de voir que le gouvernement rajoutera 25 millions \$ au fonds jeunesse, pour différentes initiatives de la part des jeunes. L'Estrie tire déjà très bien son épingle du jeu à

Voir PÔLE TECHNOLOGIQUE en page A2

Dialogue de sourds à la STS

La grève de lundi prochain paraît inévitable

Evelyne Leblanc
eleblanc@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

La Société de transport de Sherbrooke et ses chauffeurs d'autobus urbains se livrent une vraie guerre lexicale à tel point que la grève de lundi prochain devient inévitable à moins d'un revirement inattendu.

Pancartes à la main, une cinquantaine de chauffeurs ont rendu visite à la direction, hier en fin d'après-midi, afin de dénouer l'impasse dans la négociation sur la question des chauffeurs remplaçants.

Mais les deux parties sont restées campées sur leurs positions.

«On nous parle de temps partiel depuis la convention de 1998 et là, de remplaçants, c'est presque pareil. Nous disons non au temps partiel, nous l'avons dit en mai, en septembre. Si on cesse d'en parler dans cette négociation, les autobus rouleront lundi», a promis le président du syndicat des chauffeurs, Ghislain Leroux.

L'un des chauffeurs, Patrice Poulin, reproche le fait que ces remplaçants n'aient aucune garantie hebdomadaire, aucun délai de mise à pied, aucune assurance salaire, pas d'uniforme ni de prime de déplacement...

«Je les invite à consulter le Dictionnaire canadien des relations de travail et à regarder les définitions reconnues autant par les syndicats que les employeurs. Temps partiel et remplaçant, c'est différent», explique la directrice générale de la STS, Huguette Dallaire.

D'après Mme Dallaire, cette notion contestée découle d'une proposition amenée par le syndicat le 30 mai et le 5 septembre.

«Il s'agissait d'un compromis avec les temps partiels que nous réclamions. Nous avons retiré notre demande et



Pancartes à la main, les chauffeurs d'autobus ont rempli la salle du conseil d'administration de la STS, hier en fin d'après-midi. Le président du syndicat, Ghislain Leroux, s'est adressé à la direction pour tenter de dénouer l'impasse sur la question des chauffeurs remplaçants. À moins d'un revirement inattendu, la grève de lundi prochain paraît inévitable.

adhéré à la notion de remplaçant. Ces remplaçants nous permettraient de combler les absences de moyens et longs termes qui sont problématiques», explique Mme Dallaire.

Un conflit tel un divorce

L'une des usagers a décrit le conflit présent comme un divorce. «Le père et la mère veulent chacun avoir raison et entre eux, il y a l'enfant qui ne sait trop ce qui l'attend. Je ne veux pas savoir si certains disent des mensonges, manipulent les chiffres ou abusent du système. Je veux qu'il y ait un respect des droits entre les deux parties, mais aussi de nos droits, les usagers et payeurs de taxes», estime France Croteau.

En effet, d'un côté comme de l'autre, on accuse l'incompréhension de l'autre en affirmant avoir raison.

«Je vais tenter de vous expliquer et nous n'aurons pas besoin d'aller en grève. Jamais nous ne nous sommes comparés aux chauffeurs de Montréal, nous

Voir DIALOGUE DE SOURDS en page A2

Exaspérés, les médecins spécialistes vont débrayer le 2 décembre

Rollande Parent (PC)
MONTRÉAL

Les médecins spécialistes feront une autre journée de grève, le 2 décembre. La décision a été prise hier par quelque 3000 d'entre eux qui avaient quitté leurs bureaux, leurs fonctions et les salles de chirurgie pour se réunir au Stade olympique.

Et même si les services essentiels étaient assurés par 2000 spécialistes dans 118 hôpitaux, pas moins de 10 000 rendez-vous n'ont pu être honorés, dont de 1000 à 1200 pour des interventions chirurgicales.

Le président de la Fédération des médecins spécialistes, Yves Dugré, a déclaré à l'issue de ce qu'il appelle «une journée d'étude» que les médecins sont exaspérés par leurs conditions de travail aggravées par le manque d'effectifs, particulièrement marqué chez les oncologues et les pathologistes, ce qui les force à travailler deux fois plus qu'ailleurs au pays et avec des salaires inférieurs de 48 pour cent.

Interrogé sur les moyens envisagés par les spécialistes pour en arriver à une entente, M. Dugré a indiqué que ses troupes étaient prêtes à utiliser «tous les moyens pour réussir la négociation».

Il a dit espérer que les spécialistes n'auront pas à imiter les médecins d'autres provinces pour forcer un règlement et qu'ils n'auront pas à recourir à la grève.

Sur le premier point en litige, la rémunération, la demande des spécialistes consiste en une augmentation de 7 pour cent par année sur trois ans (21 pour cent). Ils réclament de plus des enveloppes spéciales pour financer certaines mesures.

Sur le deuxième point, M. Dugré a indiqué que les spécialistes refusent d'être traités comme s'ils étaient «des bibelots» que les fonctionnaires déplacent à leur guise.

Pour donner du poids à leur affirmation voulant que les conditions de travail des spécialistes des établissements québécois de santé se sont détériorées au cours des dernières années, deux spécialistes qui ont quitté le Québec pour aller à Chicago et à Toronto ont expliqué les raisons de leur départ de l'hôpital Reine Elizabeth et d'un hôpital de Québec. Ils ont affirmé que les ressources matérielles mises à la disposition des médecins étaient trop limitées.

«Montréal est un endroit magnifique pour vivre mais une place terrible pour travailler», a dit l'un d'eux.

En ce qui a trait au manque de marge de manœuvre financière évo-

quée par le ministre de la Santé, François Legault, quelques heures auparavant, M. Dugré a soutenu que des choix s'imposaient.

«Il y a des choix budgétaires à faire», a-t-il dit, entre les médecins spécialistes et les courses de chevaux ou encore les compagnies en mauvaise posture financière.

«Il y a un choix à faire entre la santé de la population et l'aide aux compagnies qui ont des problèmes.»

À Québec, en début de journée, le ministre Legault a qualifié d'«inacceptable» et de «déplorable» l'action des spécialistes.

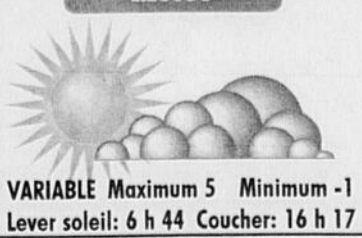
Il a rappelé avoir déjà proposé à ces médecins une augmentation de salaire de 2 pour cent, comme à tous les autres employés du secteur public. Il a suggéré la création d'un groupe de travail pour analyser les écarts de rémunération entre les spécialistes québécois et ceux d'ailleurs.

Le ministre a rappelé que la rémunération annuelle moyenne des spécialistes au Québec était de 184 000 \$ et que leur demande d'augmentation salariale est de l'ordre de 33 pour cent. Ils veulent aussi une amélioration de leur régime de retraite, ce qui reviendrait à quelque 60 000 \$ additionnels par médecin, portant leur rémunération individuelle à une moyenne annuelle de 244 000 \$.

Suprem Automobile

4620, boul. Bourque Rock Forest • (819) 821-9272

Météo



Index

Ann. class.....	C10	Horoscope.....	C11
Arts.....	D1	Loterie.....	B2
B. dessinées.....	C11	Météo.....	C10
Chez nous.....	B1	Mots croisés.....	C11
Décès.....	D5	Opinions.....	A10
Économie.....	B3	Sports.....	C1
Éphémérides.....	C11		

GRENICO



Lacées et avec fermoir

GARANTIE IMPERMEABLE

Meilleures marques au meilleur prix!

ENTREPÔT CHAUSSURES P.R.I.X.

2700, rue King Ouest, Sherbrooke, (Situé à la Place Brouillard)

Téléphone :

(819) 346-2500

2002

Sherbrooke

LaTribune

écrit l'histoire
au quotidien

À LIRE DEMAIN



Louise Boisvert, marraine d'honneur de la Journée nationale de l'enfant

La Tribune
1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8
www.cyberpresse.ca

PRÉSIDENT ET ÉDITEUR Raymond Jardif	VICE-PRÉSIDENT FINANCES ET ADMINISTRATION René Morin
RÉDACTION (819) 564-5454 Télécopieur 564-8098 redaction@latribune.qc.ca	PUBLICITÉ (819) 564-5450 Télécopieur 564-5482
RÉDACTEUR EN CHEF Maurice Cloutier	DIRECTEUR François Fouquet
DIRECTEUR DE L'INFORMATION Michel Morin	ADJOINTS Alain LeClere Christian Malo
ADJOINTE AU DIRECTEUR Jacynthe Nadeau	ANNONCES CLASSÉES (819) 564-2222 Télécopieur 564-5482 Lundi au vendredi : 8 h 30 à 16 h 30
TECHNOLOGIE ET INFORMATIQUE DIRECTEUR René Béliveau	ABONNEMENT ET TIRAGE (819) 564-5466 Sans frais 1 800 567-6955
ADJOINT Stéphane Garant	DIRECTEUR André Custeau
PRODUCTION DIRECTEUR André Roberge	ADJOINT Serge Nadeau
ADJOINTS Steeve Rancourt Michel Doyon	

Le sommet des régions

PÔLE TECHNOLOGIQUE

Suite de la page A1

ce chapitre: des 15 millions \$ disponibles jusqu'à maintenant, la région est allée chercher 800 000 \$ à elle seule et maintenant que la mise de fonds est portée à 40 millions \$, on anticipe qu'il sera possible d'en obtenir le double.

«Que ce soit dans le monde de l'éducation, pour des dossiers comme le transport des personnes, où le gouvernement a décidé d'injecter 10 millions \$ pour le Québec, même si ce n'est pas récurrent, il y a des choses intéressantes pour notre région», a aussi exprimé la chef de mission de l'Estrie.

Le président du Conseil régional de développement (CRD) de l'Estrie, Janvier

Cliche, s'est montré également satisfait. Certes, la région n'a pas davantage d'argent dans son fonds de développement régional mais au moins le CRD sera libre de ses décisions.

Il en va de même du fonds de lutte à la pauvreté, qui sera géré par la région, sans que les priorités soient dictées d'en haut. «C'est une responsabilité nouvelle qui nous arrive. On est heureux de pouvoir prendre les décisions de nous-mêmes. Cela allait dans le sens de nos interventions... La régionalisation, on commence enfin à la sentir un peu plus», a aussi déclaré Janvier Cliche.

Québec refuse de bouger sur les redevances

Jocelyne Richer (PC)

QUÉBEC

Les régions ont échoué, hier, dans leur tentative de convaincre le gouvernement du Québec de leur transférer davantage de redevances perçues grâce à l'exploitation des ressources naturelles.

Cinq régions avaient demandé au gouvernement de Bernard Landry de leur transférer les redevances perçues par Québec auprès des grandes entreprises pour l'exploitation des ressources naturelles.

Mais le ministre des Ressources naturelles, François Gendron, a opposé une fin de non-recevoir aux représentants des régions, hier, au Rendez-vous national des régions, sous prétexte qu'elles seraient perdantes et qu'il s'agit d'un débat qui dépasse de ses compétences.

Plusieurs régions voyaient dans ce transfert des redevances — quelque 380 millions \$ par an — un moyen logique et équitable d'accroître les retombées économiques sur leur milieu et de mieux contrôler leur développement.

En Mauricie, par exemple, on voulait constituer un fonds qui servirait à entretenir les chemins forestiers des terres publiques. Sur la Côte-Nord, on avait pensé utiliser ces sommes pour créer un fonds d'investissement régional consacré à la diversification économique.

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean et l'Outaouais allaient encore plus loin dans leur volonté de prise en mains leur développement et demandaient carrément à Québec «un transfert de juridiction ou de propriété des ressources naturelles dans le cadre élargi d'une décentralisa-

tion», comme on peut lire dans le cahier des propositions régionales.

Pendant, selon les calculs du ministre Gendron, les régions sont nettement favorisées dans le système actuel et «ne seraient pas gagnantes dans un transfert des redevances».

«Lors de la dernière année financière, les redevances brutes générées par les ressources naturelles étaient de l'ordre de 378,5 millions \$, alors que les dépenses et crédits du ministère dans les régions s'élevaient à 503,3 millions \$. Les régions ont donc retiré de cet exercice de redistribution un profit de 124,8 millions \$», a-t-il dit en point de presse.

M. Gendron a dit par ailleurs avoir observé chez les représentants des régions «beaucoup d'élasticité dans le terme redevances» qui confinerait, selon lui, à une volonté de revoir globalement la répartition des revenus de l'Etat. Certains souhaiteraient, par exemple, qu'une partie des dividendes d'Hydro-Québec revienne aux régions productrices d'électricité.

Or, une telle révision dépasse son mandat, a-t-il fait valoir. «et requiert un débat national». Aujourd'hui, jour de conclusion de l'événement, le ministre doit cependant annoncer une mesure qui viendra répondre à cette «demande légitime» des régions. «La demande doit être traitée par une instance nationale. On va trouver un mécanisme de traitement d'une répartition des revenus autre que celle qu'on connaît aujourd'hui», a dit le ministre Gendron, sans vouloir donner plus de détails.

Autres textes en A11

Trahi par l'afficheur

René-Charles Quirion

SHERBROOKE

Le Service de police de Sherbrooke a retracé l'auteur d'une alerte à la bombe au pavillon D'Youville de l'Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke, hier soir.

Vers 20 h 35, la réceptionniste de l'établissement a reçu un appel d'un homme l'informant qu'une bombe allait exploser dans 26 minutes. L'employée a contacté immédiatement les policiers, mais pas sans avoir fait deux constatations importantes qui ont mené à l'arrestation du suspect.

Elle a d'abord reconnu la voix de l'individu, un employé de l'établissement en congé maladie, et a relevé le numéro de téléphone de l'individu qui a fait les menaces sur l'afficheur de l'appareil téléphonique du pavillon D'Youville.

Une fois sur place, les policiers, avec l'aide des employés, ont retracé l'adresse de l'individu en question dans les fichiers internes et son numéro de téléphone correspondait exactement avec celui enregistré sur l'afficheur. Il n'en fallait pas plus pour que les agents du SPS se rendent immédiatement au domicile de l'homme pour procéder à son arrestation.

Pendant ce temps par mesure préventive, les employés du Centre universitaire de gériatrie ont effectué une première fouille des lieux et les policiers ont bloqué les accès à l'établissement de santé.

«Nous n'avons rien retrouvé sur les lieux. Ce sont les employés de l'établissement qui ont effectué cette première fouil-

le, afin de ne pas alerter les bénéficiaires», indique le sergent Dany McConnell du SPS.

L'homme de 48 ans qui a été arrêté par les policiers a été interrogé une bonne partie de la soirée au quartier général du 400 de la rue Marquette.

«L'individu était en boisson lorsqu'il a lancé cette alerte à la bombe. Il est en ar-

rêté de travail depuis trois ans au pavillon D'Youville», indique le sergent McConnell.

C'est une frustration concernant ses conditions de retour au travail qui aurait poussé le quinquagénaire à agir de la sorte.

Toujours est-il que cette alerte à la bombe lui vaudra des accusations pour méfait public. L'individu devait être libéré sous diverses promesses au cours de la nuit, après avoir dégrisé...

DIALOGUE DE SOURDS À LA STS

Suite de la page A1

voulons seulement notre part de gâteau», affirme M. Leroux.

«Nous ne basons pas cette négociation uniquement sur les salaires, nous voulons une bonne convention et l'équité interne, ajoute M. Leroux. Nous souhaitons nous comparer à la répartitrice et à la commis comptable qui ont, elles, une pause santé. Les temps morts sur les circuits, ce n'est pas des pauses santé, car les gens nous demandent alors à quelle heure l'autobus 3 passera, quel autobus il faut prendre pour aller là... C'est pas ça une pause café.»

D'un côté comme de l'autre, on s'entend: le débat se fera autour de la table de négociation.

«Pour nous, le sujet est clos. J'invite les chauffeurs à rencontrer le conciliateur s'il y a des incompréhensions dans le texte et à retourner à la table», souligne M. Rouleau.

La faute des étudiants

Quant aux pertes de 130 000\$ encaissées par la STS depuis le début des moyens de pression, le conseiller syndical, Jean-Pierre Roy, affirme qu'il y a tellement d'autocollants apposés sur les boîtes de perception que les chauffeurs ne peuvent plus distinguer la différence entre une pièce de monnaie et un jeton.

«Les usagers, en partie des étudiants, s'essaient en montrant une ancienne passe ou en payant avec des sous noirs. D'un autre côté, la STS a sauvé en salaire ce qu'elle perd en argent, le compte est équilibré», lance-t-il souriant en coin.

En plus de cette négociation, la STS discute présentement avec ses trois autres syndicats, soit les chauffeurs de transport adapté, le personnel de garage et celui de bureau.

«Ces négociations vont bien, tout va bien», affirme sans plus Mme Dallaire alors que ces trois conventions collections étaient échues simultanément avec celle des chauffeurs urbains le 1er mars 2002.



LA CHEMISE BRODERIE ANGLAISE 59.95 Icône notre collection exclusive. Voile de coton superbement brodé tout en transparence. Blanc, noir, champagne. 4 à 16. Rég. 75.00

simons



Mario **GOUPIL**

La volonté d'Érick

Rappelez-vous, il avait été si atrocement brûlé dans sa voiture de course à l'Autodrome Drummond en juin dernier, que les médecins évaluaient à peine à 20 pour cent ses chances de survie. Cinq mois et demi plus tard, Érick Léveillé a non seulement gagné son combat pour la vie, mais il parle même d'un éventuel retour en piste!

Évidemment, c'est un rêve qu'il caresse, lui qui est toujours alité au Centre des grands brûlés de Québec. Dans son cas, il y a encore bien loin de la coupe aux lèvres. Mais au moins, la volonté est là et c'est déjà un grand pas de franchi.

Le moral d'Érick est bon. Il a même téléphoné à Alain Poirier, le propriétaire de l'Autodrome Drummond, pour lui dire qu'il ne lui en voulait pas, même si l'équipement des services d'urgence a connu des ratés lorsqu'ils sont venus à sa rescousse alors qu'il brûlait viv dans son bolide.

Évidemment, le jeune pilote originaire de Windsor a mis plusieurs semaines avant d'accepter ce qu'il lui arrive. Sa nouvelle apparence physique surtout.

«Érick se rappelle de ces instants quand il était dans le feu. Il s'est vu brûler. Il nous a dit qu'il s'était débattu tant qu'il avait pu, mais qu'à bout de souffle, il s'était dit qu'il allait au moins mourir dans ce qu'il aimait faire le plus au monde», confie le père d'Érick, Alain Léveillé.

Pendant un certain temps, Érick ne voulait plus voir personne. «Mais maintenant, il est rendu du bon côté de la montagne. Son moral est bon», ajoute le paternel.

Érick en a probablement pour au moins trois semaines encore au Centre des grands brûlés de Québec. Puis, il se soumettra pendant un mois à des traitements en physiothérapie à Montréal. Ce n'est que par la suite qu'il pourra revenir dans son patelin, probablement au Pavillon D'Youville, pour y poursuivre sa période de réadaptation.

Chose certaine, on reverra Érick Léveillé à l'Autodrome Drummond l'été prochain, même si ça devait être comme simple spectateur.

Pas joli

Patrick Vincent a toute ma sympathie. Patrick Vincent est cet ancien joueur des Faucons et des Castors de Sherbrooke qui est poursuivi devant les tribunaux pour une somme totale de 137 000 \$ par deux dirigeants de l'équipe, Pierre Sasseville et Normand Gosselin, en raison de propos tenus à leur endroit.

Naturellement, ce sera au juge de décider si le jeune homme est allé trop loin dans ses paroles, sauf qu'au salaire de famine que les jeunes touchent pour jouer dans cette ligue de hockey, je peux comprendre qu'il y en ait au moins un qui décide de crier publiquement son insatisfaction devant le traitement qu'on lui a réservé. Surtout s'il estime que des promesses qui lui ont été faites n'ont pas été tenues.

Même s'ils sont en droit de le faire, même si je comprends que des propos du jeune Vincent aient pu les offenser, je suis quand même étonné que les deux hommes de hockey des Castors aillent de l'avant avec cette poursuite visant à obtenir 137 000 \$ d'un «kid». D'un joueur qui, ne l'oublions pas, s'est défoncé soir après soir pour eux et pour l'équipe pendant plusieurs années, en échange de quelques dizaines de dollars par semaine et des études payées. Parce que ce n'est finalement que lorsqu'ils évoluent comme joueur de 20 ans que les hockeyeurs juniors ont droit à un salaire décent dans la LHJMO.

De toute façon, il me semble qu'on aurait pu trouver un moyen de faire la paix et de satisfaire le jeune Vincent quand il se disait lésé par l'organisation sherbrookoise. Il me semble que cette affaire n'aurait jamais dû se rendre devant les tribunaux, même pas devant la Cour des petites créances. Si les Castors s'étaient souciés de leur image et du bonheur de tous leurs joueurs, ils auraient trouvé le moyen de régler cette histoire à l'interne et l'amiable. Comme ils l'ont fait avec un autre joueur, Philippe Parent, qui avait aussi beaucoup de choses à leur reprocher.

En tout cas, ce n'est certainement pas en tentant d'obtenir 137 000 \$ en indemnités d'un de leurs ex-porte-couleurs que les Castors vont rendre leur organisation et leur ville plus attrayantes aux yeux des jeunes qui rêvent d'évoluer dans la Ligue majeure du Québec un jour.

Toute cette affaire n'est définitivement pas très jolie. Et elle va rapidement faire le tour des cercles du hockey.

mgoupil@latribune.qc.ca

«Des moyens excessifs»

Le Dr Philippe Couillard estime cependant que les revendications des médecins spécialistes sont légitimes

François Gougeon
SHERBROOKE

«**C**e sont des moyens de pression inacceptables et excessifs... On dénonce depuis longtemps les problèmes d'accessibilité aux soins et là, avec cette journée d'étude, on en rajoute dans les difficultés aux patients en leur rendant la vie plus difficile!»



Collaboration Radio-Canada Estrie
Dr Philippe Couillard, chef du département de chirurgie au CHUS

Le chef du département de chirurgie au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS), le Dr Philippe Couillard, s'est dissocié hier de l'action mise de l'avant par ses collègues pour protester contre le gouvernement, dans de difficiles négociations avec la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ).

«Je trouve qu'on transmet un bien mauvais message à la population qu'on est censé desservir... Des gens qui attendaient depuis des mois un rendez-vous avec leur spécialiste et qui se font dire que ça va être reporté à cause d'une journée d'étude, ce n'est rien pour s'attirer la sympathie», a dit le médecin, lui-même spécialisé en neurochirurgie.

Il a signalé d'ailleurs que le département de chirurgie s'était «collectivement opposé» à cette journée d'étude. Mais que si on se retrouvait quand même hier avec seulement trois des 13 salles d'opération en fonctionnement, c'est que l'absence d'autres spécialistes a forcé la réduction des activités.

Aussi, s'il en a contre la méthode de ses collègues, le fonds du problème reste bien réel, selon le Dr Couillard. «Les revendications sont légitimes. Au fil des ans, les conditions de pratique des médecins spécialistes se sont sérieusement dégradées, avec l'allongement des listes d'attente, de l'équipement insuffisant ou désuet, des pénuries de main-d'oeuvre, etc... La rémunération est pointée du doigt dans les médias comme étant l'élément central et quasi unique de revendications mais l'ensemble des autres conditions pose sérieusement problème», a soumis le chirurgien en chef du CHUS.

En regard justement de la rémunération, celui-ci estime cependant qu'une correction est nécessaire. «Le problème c'est que comme les médecins spécialistes sont les moins bien

payés du Canada, avec environ 40 pour cent de moins que la moyenne canadienne, cela va entraîner l'exode. Ce sera plus difficile aussi de retenir les jeunes spécialistes au Québec», fait valoir Philippe Couillard.

Mais il estime qu'au lieu de moyens de pression comme ceux hier, ou encore la possibilité d'une forme de grève du zèle pour arriver à faire plier le gouvernement, il suggère d'y aller de «propositions constructives et innovatrices». Cela aurait pour effet de rendre plus sympathique la cause des médecins spécialistes dans la population. Le Dr Philippe Couillard a fait référence à une augmentation salariale en retour de changements novateurs comme l'établissement de contrats par groupes de médecins spécialistes avec les régies régionales, l'abandon du paiement à l'acte, etc.

Environ 500 patients touchés

François Gougeon
SHERBROOKE

Des hôpitaux de l'Estrie, c'est essentiellement le CHUS qui a été affecté par les moyens de pression des médecins spécialistes, hier.

Selon la direction de cet établissement, 330 patients dans les cliniques externes et 160 autres pour les services diagnostic et thérapeutique ont été touchés et seront contraints de prendre un nouveau rendez-vous.

«C'est une situation qu'on déplore pour notre clientèle», a soumis Robert Nadon, à la Direction des communications du CHUS. Il a

cependant bien précisé que contrairement à certains bruits entendus, la journée d'étude des spécialistes n'a eu aucun impact du côté des salles d'urgence.

Ailleurs où on retrouve différentes spécialités, comme aux centres de santé du Memphrémagog et du Granit, l'impact a été très limité, sinon nul. «Sauf quelques rendez-vous annulés, tout a fonctionné normalement du côté opératoire et aux cliniques externes», a livré le directeur des services professionnels (DSP) de l'hôpital de Magog, le Dr Mario Wilhelmy.

Son confrère de Lac-Mégantic, le Dr Guy Rivard, a indiqué que sauf quelques chirurgies annulées mais reportées dès aujourd'hui, tout a fonctionné normalement à l'hôpital.

Le Goéland et Montcalm visités par des voleurs

René-Charles Quirion
quirion@latribune.qc.ca
SHERBROOKE



Imacom, Martin Blache
Le Service d'identité judiciaire du Service de police de Sherbrooke a procédé à la prise d'empreintes à l'intérieur de l'école Montcalm.

L'école secondaire Montcalm et le Centre Le Goéland ont reçu la visite de voleurs dans la nuit de mardi à hier.

Les premiers employés qui sont rentrés au travail vers 7 h, hier matin ont constaté le méfait et averti les policiers à l'école secondaire Montcalm. Une douzaine de locaux administratifs ont été visités par ces malfaiteurs qui se sont introduits par effraction à l'intérieur de l'institution d'enseignement en neutralisant le système d'alarme. La cafétéria, le secrétariat, la salle vidéo et de premiers soins sont quelques exemples des locaux visités entre 23 h 45 et 6 h 30.

Au Centre Le Goéland, rue de l'Ontario, les voleurs ont limité leur visite des lieux au Café étudiant. Ils ont dérobé pour l'équivalent de 500 \$; des friandises, une mini-chaîne stéréo et un peu d'argent.

Le directeur de l'école Montcalm, Michel Bernard, est soulagé par le fait qu'il n'y ait pas eu d'acte de vandalisme à l'intérieur de son établissement.

«Ils n'ont pas touché au système informatique. Les voleurs semblaient chercher de l'argent à cause du type de fouille effectué dans les différents locaux visités. Par contre, l'enquête de la police révélera davantage ce qui a été pris», explique le directeur de l'école secondaire Montcalm.

«La porte donnant sur la cafétéria a été forcée de l'extérieur. Une plaque de métal a été arrachée pour que le ou les individus s'introduisent à l'intérieur. Ils se sont emparés de clés au secrétariat et ont fait le tour

des locaux», explique le lieutenant Gilbert Jacques, du Service de police de Sherbrooke.

L'enquête du Service de police de Sherbrooke révélera certainement de façon plus exacte ce qui a été pris. Déjà on parle d'environ 1000 \$ à la cafétéria et de friandises. L'inventaire dans tous les locaux reste à être complété à l'école secondaire du boulevard de Portland.

«Pendant que les policiers relèvent des empreintes et des preuves pour leur enquête, nous changeons les serrures de toutes les portes. Nous prenons toutes les mesures pour ne pas que la situation se produise à nouveau», indique le directeur de l'école secondaire Montcalm.

Parlant des élèves à l'école Montcalm, leur journée de cours n'a aucunement été perturbée. Ils sont entrés en classe vers 9 h, comme à l'habitude.

«La journée s'est déroulée normalement. J'ai décrit la situation aux élèves et ils ont eu accès à tous les locaux de classe étant donné que les voleurs ont visité principalement des locaux administratifs. Le message que je leur ai transmis se voulait rassurant. Je leur ai dit que les policiers étaient ici pour effectuer leur travail d'enquête, afin que tout rentre dans l'ordre le plus rapidement possible», mentionne Michel Bernard.

Au Centre Le Goéland, le directeur adjoint, Karl Lachance, soutient que les étudiants étaient outrés de ces événements.

«Nos enseignants ont expliqué la situation en matinée. Les élèves sont consternés et ne comprennent pas ces gestes. Ils recherchent toujours le but. La ou les personnes qui ont commis ces actes devaient connaître la place», estime M. Lachance.

**NAVIGUEZ
VERS LES ÎLES GRECQUES* ...**

Pour gagner, écoutez ESTRIE-EXPRESS au 101,1 FM, regardez ESTRIE CE SOIR à la télévision de Radio-Canada et cliquez sur www.radio-canada.ca/estrie

Plus de 7000 \$ en prix. * Règlements disponibles sur notre site Internet

CONFLIT STS • CONFLIT STS • CONFLIT STS • CONFLIT STS • CONFLIT STS

SAVIEZ-VOUS QUE...

Dans son offre finale, la STS a retiré sa demande lui permettant d'engager des chauffeurs surnuméraires ou à temps partiel. Malgré cela le syndicat affirmait lors d'une entrevue à Télé 7, lundi le 11 novembre dernier, que cette demande demeurait un enjeu majeur dans le conflit.

➤ De plus, le syndicat continue d'affirmer que la STS veut imposer un nouveau partage des primes d'assurances, alors qu'il est très clair dans la lettre envoyée aux membres la semaine dernière, qu'il s'agit là d'une offre « optionnelle » quant au réaménagement des primes d'assurances dont les économies seraient directement retournées en augmentation de salaire, pour tous les membres et ce, en plus des augmentations déjà offertes pour 2002 et les années subséquentes.

➤ Devant de telles affirmations, est-il possible de croire qu'il a intentionnellement induit ses membres en erreur en présentant l'offre finale faite par la STS à la réunion de dimanche dernier?

Des écoliers lèguent un monument

André Laroche
alaroche@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

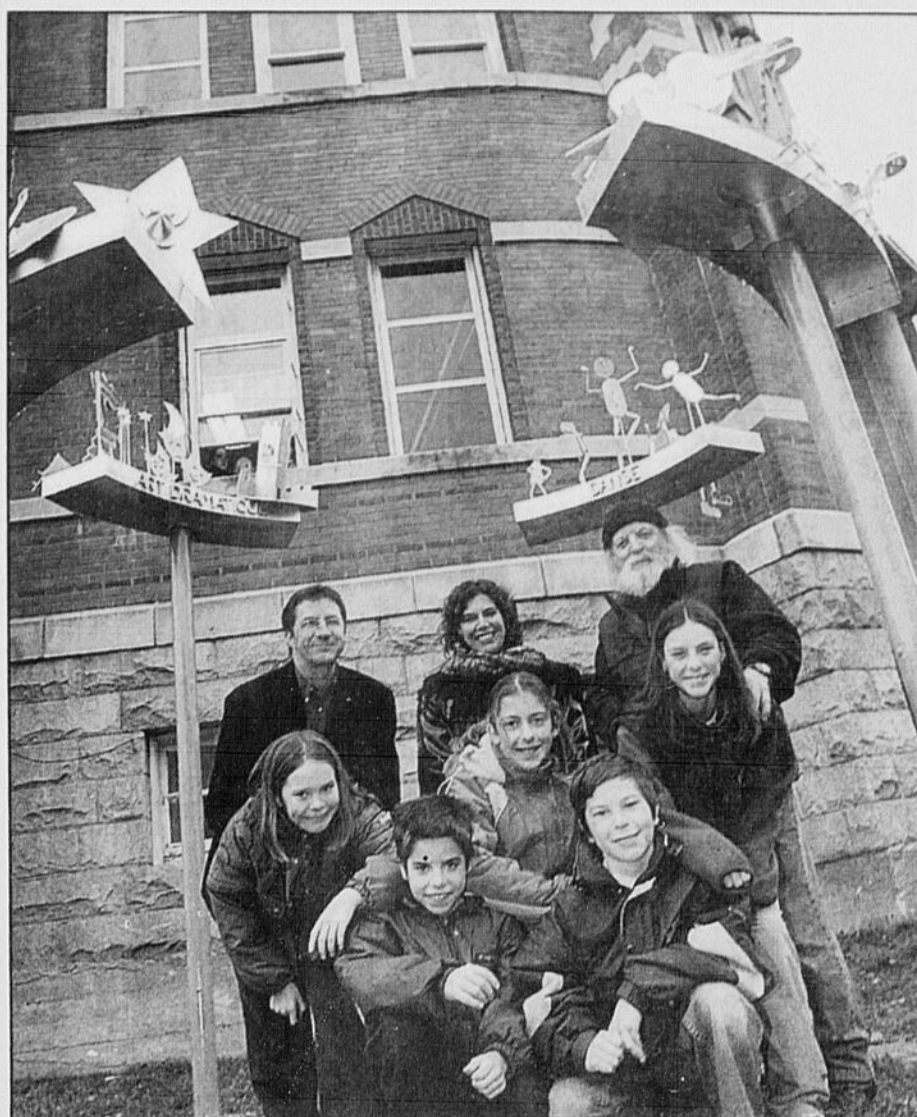
Des écoliers de l'école du Sacré-Coeur de Sherbrooke ont appris comment, à partir de leurs propres idées, ils peuvent léguer une oeuvre pour la postérité.

Les enfants ont inauguré hier matin une sculpture monumentale, construite devant leur école, à partir des croquis qu'ils ont dessinés l'an dernier. Intitulée «Pour la suite du monde», l'oeuvre représente la vocation artistique de cette institution scolaire du centre-ville: quatre mâts soutiennent divers objets liés à la danse, à la musique, aux arts dramatiques et aux arts plastiques.

Cette oeuvre a pu naître grâce au programme «Les artistes à l'école». Grâce à ce programme, une école peut inviter un artiste à réaliser une oeuvre avec la collaboration des écoliers. Le sculpteur Pierre Leblanc a accepté l'invitation tout en mentionnant qu'avec le soutien d'éventuels commanditaires, il serait possible de construire une pièce imposante.

L'idée n'est pas demeurée lettre morte. Les compagnies Aciers Simmonds et Béton Aimé Côté ont fourni les matériaux, alors que le Comité des gens d'affaires de la rue Alexandre, la Corporation de développement du centre-ville et la fondation de l'école ont fourni des fonds.

«Les enfants sont habitués de faire des dessins. Le projet a permis de faire découvrir aux enfants la troisième dimension d'une pièce artistique dans la réalisation de cette oeuvre monumentale», a déclaré le directeur adjoint de l'école, Jean-Mari Marcotte.



Intitulée «Pour la suite du monde», une oeuvre d'art imaginée par des écoliers de 4e année a été inaugurée hier à l'école du Sacré-Coeur de Sherbrooke. Les écoliers Antoine Constantin, Louis Brouillette, Rebecca Pépin-Coulombe, Marie-Eve Jobin et Alexandra Naisby ont participé à ce projet. Ils sont accompagnés du directeur adjoint, Jean-Mari Marcotte, de l'enseignante Isabelle Rheault et du sculpteur Pierre Leblanc.

Suspect recherché pour une tentative de vol à un motel

René-Charles Quirion
rquirion@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Le Service de police de Sherbrooke recherche un homme de race blanche concernant une affaire de tentative de vol qualifié, survenue au motel La Réserve à Sherbrooke, le 13 octobre dernier.

L'homme âgé entre 18 et 25 ans s'est présenté à l'intérieur de l'établissement situé au 4235 rue King Ouest à Sherbrooke. Il s'est dirigé à la porte d'une chambre du motel et a exigé à la personne à l'intérieur de lui remettre son argent. L'individu recherché a menacé le client du motel La Réserve à l'aide d'un couteau. La victime a repoussé l'individu et a refermé la porte sans se faire déposséder de ses biens.

Le suspect dont le Service de

police de Sherbrooke publie le portrait-robot à les yeux et les cheveux foncés. De corpulence moyenne, il pèse envi-

ron 72 kg (160 livres) et mesure 1,73 mètre (cinq pieds, huit pouces). Lors des événements, l'individu recherché portait un gilet kangourou bleu avec un capuchon.

Toute information pouvant aider à retracer ce suspect peut être transmise au Service de police de Sherbrooke au 821-5555 ou au responsable de l'enquête, Claude Monfette au 821-5544.



Voici le portrait-robot de l'homme recherché pour des événements survenus au motel La Réserve.

Le Centre 24-Juin étale ses petits secrets

André Laroche
SHERBROOKE

Le Centre de formation professionnelle 24-Juin tient aujourd'hui une journée «portes ouvertes».

Les trois écoles du centre seront ouvertes aux visiteurs. Ceux-ci pourront expérimenter la réalisation de certaines tâches de travail comme, par exemple, participer à la construction d'un mur de briques, exécuter une soudure ou tailler de la marqueterie.

Le centre souhaite de cette manière faire constater à ses visiteurs

que la formation professionnelle constitue «une option plus que valable en terme de choix de carrière et ce, tant pour les jeunes que pour les adultes.»

Les visiteurs pourront recueillir des données sur le taux de placement des finissants des différents programmes de formation, ainsi que sur les besoins régionaux et locaux de main-d'oeuvre.

Le Centre 24-Juin comporte trois établissements, soit l'école 24-Juin, le pavillon du Vieux-Sherbrooke et le pavillon des techniques industrielles. Leurs portes seront ouvertes de 9 h à 12 h, de 13 h à 16 h, puis de 19 h à 21 h. Les visites sont libres.

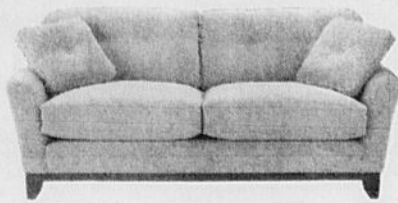
SEARS

nous sommes votre magasin de Noël parce que...

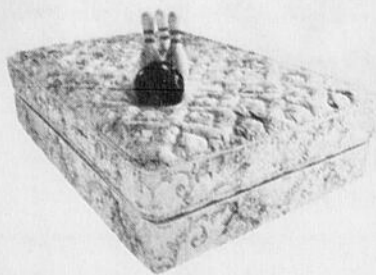
Sears vend plus de meubles que tout autre magasin au Canada

D'après des sondages indépendants dans tout le pays, en vigueur au moment de la préparation de la publicité

Jusqu'à samedi!



Presque tous les meubles[†] et ensembles matelas-sommier sont



en solde

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 16 NOVEMBRE 2002

De plus, ÉPARGNEZ 13%*

sur presque tous les meubles[†] et ensembles matelas-sommier

De plus, 0% d'intérêt jusqu'en janvier 2005**, avec la carte Sears, pour tous les meubles[†] et ensembles matelas-sommier



Il y a des magasins Sears près de chez vous

Tous les magasins ne vendent pas de meubles. Pour plus de détails, voyez la liste ci-dessous.

Alma - ensembles matelas-sommier
Carrefour Alma (418) 662-2222

Chicoutimi - meubles et ensembles matelas-sommier
Place du Saguenay (418) 549-8240

Drummondville - ensembles matelas-sommier
Les Promenades de Drummondville (819) 478-1381

Hull - ensembles matelas-sommier
Les Galeries de Hull (819) 770-6300

Lévis - meubles et ensembles matelas-sommier
Les Galeries Chagnon (418) 833-4711

Ottawa - meubles et ensembles matelas-sommier
Centre commercial Carlingwood (613) 729-2561
Centre commercial St. Laurent (613) 746-4311

Magasin de meubles et d'électroménagers d'Ottawa Est
Autoroute 47 et rue Innes 1-800 664-1888
Magasin de meubles et d'électroménagers d'Ottawa-Pinecrest
Autoroute 47 et rue Pinecrest (613) 820-5551

Québec - meubles et ensembles matelas-sommier
Place Fleur de Lys (418) 529-9861
Place Laurier (418) 658-2121

Magasin de meubles et d'électroménagers de Québec
Boulevard de la Capitale et autoroute 40
(418) 260-9084

Québec - ensembles matelas-sommier
Les Galeries de la Capitale (418) 624-7311

Sherbrooke - meubles et ensembles matelas-sommier
Magasin de meubles et d'électroménagers de Sherbrooke
Autoroute 410 et boulevard de Portland
(819) 564-3010

Trois-Rivières - meubles et ensembles matelas-sommier
Magasin de meubles et d'électroménagers de Trois-Rivières
Autoroute 40 et boulevard des Recollets
(819) 379-0992

Victoriaville - ensembles matelas-sommier
Le Grande Place des Bois Francs (819) 357-4000

*Offre ÉPARGNEZ 13%: Sears déduira un montant du prix de l'article, de façon à ce que le montant total de l'achat, toutes taxes comprises, ne dépasse pas le prix de l'article.

Offre en vigueur jusqu'au samedi 16 novembre 2002.
**Offre 0% d'intérêt: payez en 26 mensualités égales, sans intérêt, jusqu'en janvier 2005. Avec la carte Sears seulement, sur approbation de votre crédit. Achat minimum: 200 \$.
Tous les frais et taxes applicables sont payables au moment de l'achat. Des frais de crédit s'ajouteront au solde de votre compte pour toute portion impayée d'un montant porté sur votre compte Sears, à compter du mois suivant. Offre en vigueur jusqu'au samedi 30 novembre 2002.
Les deux offres: à l'exclusion des articles de nos magasins de liquidation, des achats par catalogue et sur le site Web. Renseignez-vous.

†/01 Meubles: à l'exclusion des meubles pour bébés.

Le choix de meubles varie suivant le magasin. Renseignez-vous à votre magasin Sears.

Non à la réforme des comtés fédéraux

François Gougeon
SHERBROOKE

«**S**entiment d'appartenance», «homogénéité des populations», «respect des communautés d'intérêt»: voilà autant de notions entendues hier par différents intervenants pour s'opposer au chambardement territorial majeur des comtés fédéraux de la grande région estrienne, sauf Sherbrooke.

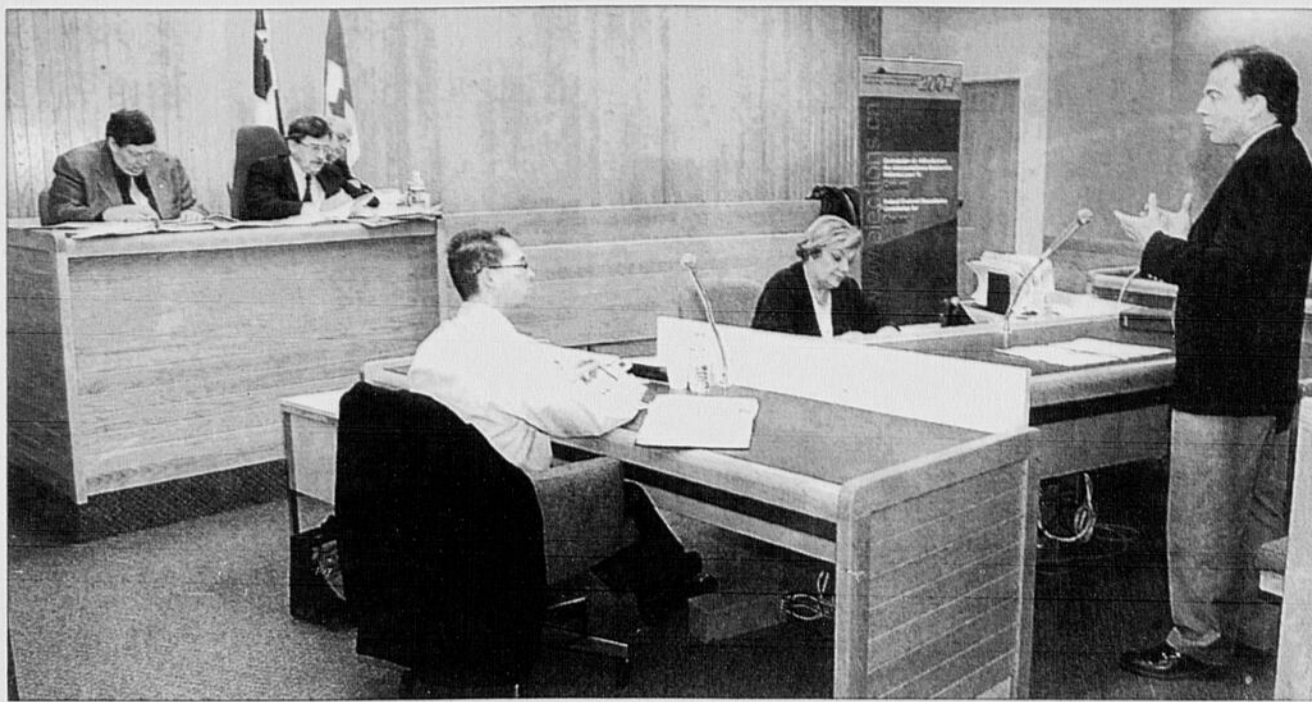
La Commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales pour le Québec tenait en effet son audience à Sherbrooke quant à sa proposition de début septembre sur des changements requis pour tenir compte des fluctuations de population.

Et comme *La Tribune* avait alors eu l'occasion de recueillir leurs propos, l'ensemble de la quinzaine d'intervenants a de nouveau rejeté les modifications suggérées.

«Ça n'a pas d'allure que notre territoire se retrouve dans Mégantic, où le député est à Thetford Mines, dans une région toute autre et avec une population qu'on respecte mais qui n'a pas d'affinité avec nous», a livré le maire André Langevin, de Coaticook. Il a rajouté que l'effet domino aurait pour conséquence de transférer dans un autre comté la zone rurale de Stanstead, qui a déjà des affinités naturelles avec Coaticook. «Pour régler le problème, on devrait regrouper ensemble les MRC de Coaticook et du Haut-Saint-François dans le comté de Compton-Stanstead», a notamment suggéré M. Langevin.

Bachand

André Bachand, député de Richmond-Arthabaska, a lui aussi souligné les difficultés, au plan des affinités naturelles, que provoquerait le changement avec le transfert de bon nombre de municipalités de son comté dans la zone de Drummond, dont Richmond, et vice-versa. Par exemple, le comté de Drummond irait englober jusqu'à Stoke, à la porte de Sherbrooke.



Le député André Bachand était du nombre des intervenants de l'Estrie à l'audience d'hier à réclamer un changement moins radical, comme par exemple la perte de Richmond et du territoire du Val-Saint-François, dans son comté.

Pour M. Bachand, il est possible de respecter les barèmes du nombre d'électeurs sans créer un tel chambardement, dans le respect des affinités naturelles. Également il est intervenu pour que le nom de Richmond, qu'on retrouve depuis les débuts de la Confédération, reste bien vivant pour identifier le comté.

Le député de l'actuel Brome-Missisquoi, Denis Paradis, a déploré le changement qui viendrait «briser le caractère unique et homogène» de son comté. La proposition se trouve à lui faire perdre toute la zone Magog-Orford et le lac Memphrémagog et son nouveau comté de Missisquoi s'étirerait tellement à l'ouest qu'il irait aboutir sur la rive sud de Montréal.

«Un comté, ça possède une âme, une vie, une chimie, un passé, une histoire, des affinités naturelles... Ce n'est pas un bureau divisionnaire de la voirie et il faut faire attention, avec des changements de frontière dans un comté, de ne pas créer des régions artificielles. Actuellement, le comté que je représente constitue un territoire naturel», a dit M. Paradis, également secrétaire d'État. «Je ne suis pas seul à m'objecter au changement proposé. Le voeu de l'ensemble des municipalités du comté va dans le même sens», a noté Denis Paradis.

Pour sa part, Marc Latulippe, président de CLD et intervenant au nom du préfet Gilles Goddard, a déploré que les municipalités de Dudswell et Weedon soient séparées

des autres membres de la MRC du Haut-Saint-François, dans deux comtés différents. «Cette proposition est difficilement acceptable. L'ensemble de notre MRC devrait se retrouver dans le même comté», a dit M. Latulippe.

Bref, sauf de la part de Sherbrooke, comme l'a exprimé le conseiller Douglas MacAulay dont l'arrondissement de Lennox ne subit pas de changement, partout ailleurs c'était la même opposition.

Des gens comme le maire Marc-André Martel, de Richmond, la députée bloquiste de Drummond, Pauline Picard et d'autres ont demandé le statu quo ou à tout le moins un changement beaucoup moins radical.

Le président de la Commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales pour le Québec, Pierre Boudreault, accompagné des commissaires Victor Cayer et Pierre Prémont, prendra les prochains mois pour étudier les suggestions et donner sa réponse.

Un Américain ment aux douaniers et rate son expédition de chasse

Pierre Saint-Jacques
SHERBROOKE

On pourrait facilement imaginer qu'un Québécois ou un Canadien, qui arriverait chez les douaniers américains et qui tenterait de leur en passer une vite sur d'éventuels antécédents judiciaires, aurait des chances de trouver le temps long.

Il suffit de penser à Michel Jalbert qui s'était par habitude rendu dans un bled du Maine pour y faire le plein et qui s'est fait intercepter puis appréhender pour entrée illégale, possession d'une arme et être un criminel en possession d'une arme.

Pourtant pour Jalbert tout n'était que routine comme c'était le cas pour plusieurs autres Québécois.

Maintenant que se passe-t-il si l'inverse se produit? Si un Américain arrivait à un poste de douanes canadien et répond, alors que c'est faux et qu'il le sait, qu'il n'a pas d'antécédents judiciaires?

C'est ce qui est arrivé à un Américain de l'État du New Hampshire plus tôt cette semaine.

Après vérifications des informations qu'il avait données, les douaniers ont appris que le visiteur avait menti.

L'Américain a été appréhendé puis amené devant le juge Michel Côté, de la Cour du Québec. Le défenseur Claude Robitaille a représenté l'accusé et l'avocate Claire Desgens a agi pour la Couronne fédérale.

L'homme a été condamné à 600 \$ d'amende et a été reconduit aux lignes, comme on dit, pour qu'il retourne à la maison le jour même.

Sauf que sa plus grande punition a été de rater une expédition de chasse prévue avec un ami sur l'Île d'Anticosti (2500 \$). Bye, bye!



CENTRE DE FORMATION
PROFESSIONNELLE
VOCATIONAL EDUCATION
CENTRE

LENNOXVILLE

ENCAN SILENCIEUX

Matériel et équipement usagés en
USINAGE ET SOUDAGE-MONTAGE

Ex. : tour CNC (1986), perceuses, étaux, soudeuse, établis, livres techniques, etc.

ENDROIT :
Centre de formation professionnelle Lennoxville
2700, Route 108 Est
Lennoxville (Québec) J1M 2A2

DATE :
le vendredi 15 novembre 2002

HEURE :
15 h 00 - 17 h 30

Conditions de paiement :
comptant ou chèque certifié

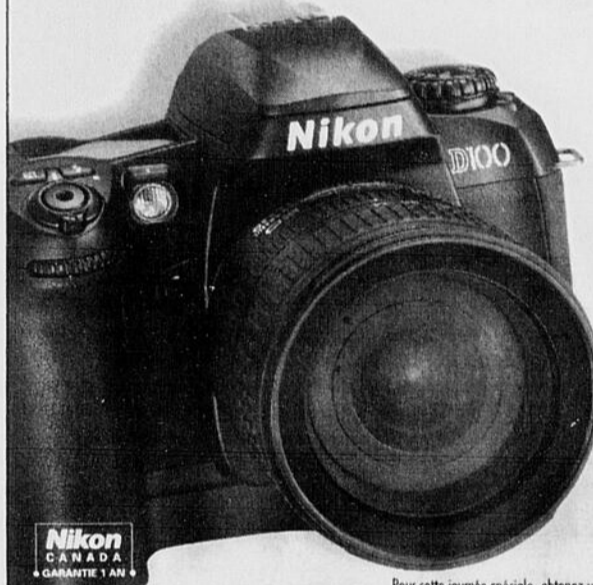
084904

DÉMONSTRATION et clinique Nikon

SAMEDI, LE 16 NOVEMBRE, DE 10 H À 16 H.

DÉMONSTRATION ET CLINIQUE

Participez à la journée NIKON et venez rencontrer le représentant et un technicien de la compagnie. Vous aurez l'occasion de découvrir les nouveaux produits et de faire vérifier votre appareil photo Nikon. De plus il sera possible de mettre à jour le logiciel de votre appareil photo numérique Nikon (s'il y a lieu).



- Nikon D100** (Boîtier numérique type reflex)
- Résolution 6,3 millions de pixels
 - Facteur de connexion de 1,5X
 - Équivalent de 200 à 1600 ISO
 - Carte compact flash
 - Interface USB
 - Objectif interchangeable

\$3199,99



- Nikon COOLPIX 4500**
- Résolution 4 millions de pixels
 - Zoom optique 4X
 - Carte compact flash
 - Interface USB

\$969,99



- Nikon COOLPIX 2500**
- Résolution 2 millions de pixels
 - Zoom optique 3X
 - Poids de 165g
 - Dimension de 4,5 x 2,3 x 1,2 pouces
 - Incluant pile et chargeur

\$469,99

IMACOM COMMUNICATIONS

ZONE IMAGE

Nouveau www.zoneimage.ca

1306, RUE KING OUEST, SHERBROOKE (QUÉBEC) (819) 565-0000



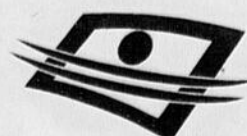
Action! Régions

Soyez témoin du Rendez-vous national des régions.
Entrevues, reportages, débats...

Ce soir 22 h 30

- Présentation et analyse des faits saillants de la journée.
- Bilan du Rendez-vous national des régions.

Animation : Anne-Marie Dussault Réalisation-coordination : André Lavoie



Ça change de la télé

Télé-Québec
telequebec.tv



La toute Accord 2003 venez en fa

**DES RABAIS
À COUPER LE SOUFFLE
PLUS
TAUX D'INTÉRÊT RÉDUIT
TOUS LES JOURS
JUSQU'À 21 H**

Venez l'essayer !
La toute nouvelle
ACCORD 2003
redéfinit
les normes
dans l'industrie
automobile



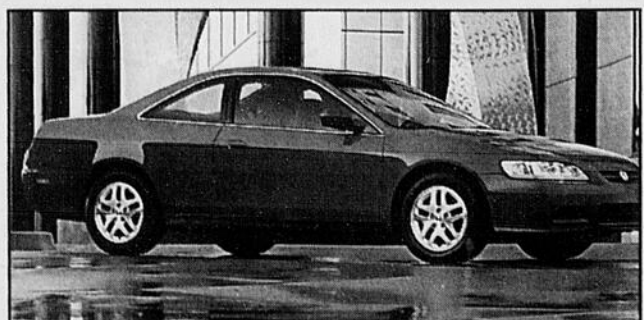
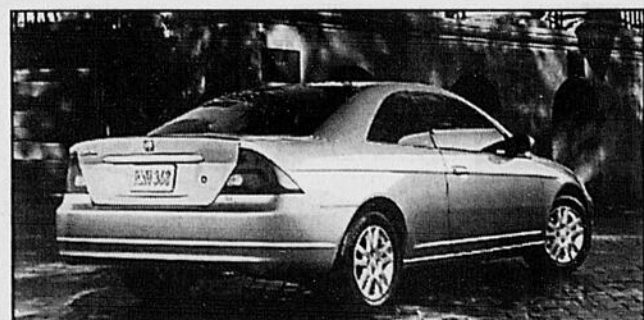
RIEN À PAYER

1^{re} Qualité HONDA au prix

0\$ 0

COMPTANT

**TRANS
PRÉPA**



Le seul fabricant dont les voitures se classent p



HONDA

Sherbroo

2615, rue
566-

* Certaines conditions s'appliquent. Détails sur place.

nouvelle vous attend faire l'essai!



**PLUS DE
300 VÉHICULES
EN INVENTAIRE!
ESSAI ROUTIER SUR PLACE!
TOUS LES JOURS
JUSQU'À 21 H**



AVANT 2003*

prix des voitures ordinaires

0\$

0\$

**TRANSPORT
PRÉPARATION**

DÉPÔT



TOUTE OFFRE RAISONNABLE ACCEPTÉE!



t parmi les 10 meilleures au monde depuis 20 ans

oke Honda

**e King Ouest
-5322**



HONDA

Lennoxville tient à préserver son identité

Denis Dufresne

LENNOXVILLE

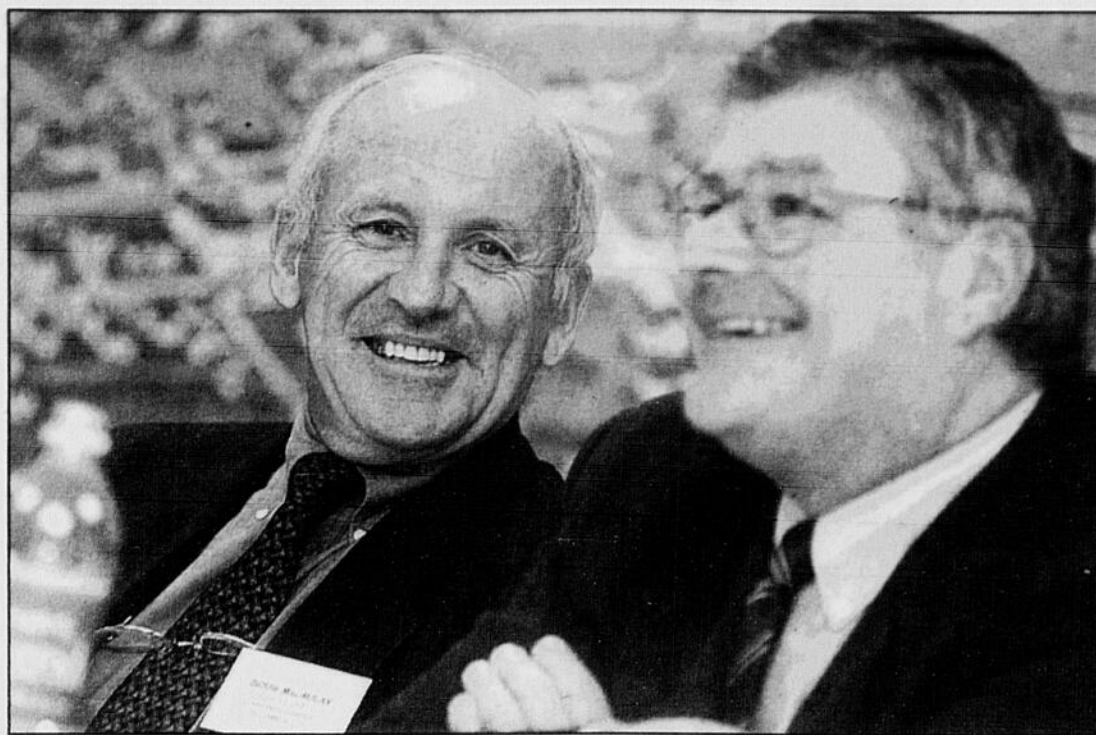
Tout comme leurs concitoyens des autres arrondissements, les gens de Lennoxville se préoccupent bien sûr de sécurité, de vie communautaire et développement économique, mais ils se distinguent toutefois par une volonté de préserver leur identité et leur patrimoine, à l'intérieur de la nouvelle ville de Sherbrooke.

«Nous devons conserver notre identité et les caractéristiques de Lennoxville!» fait valoir Gerry McNab, un membre de l'Association des pompiers de Lennoxville.

M. McNab, qui participait hier soir aux ateliers de l'arrondissement de Lennoxville, a aussi déploré le fait que les armoiries de l'ancienne municipalité de Lennoxville ne soient plus utilisées.

«Selon moi, c'est inutile et inapproprié!» a-t-il lancé.

La rencontre d'hier soir, qui a regroupé autour de 75 citoyens et représentants d'organismes, de même que des élus et fonctionnaires municipaux, a aussi permis l'expression d'un réel souci de préserver le patrimoine bâti de cet arrondissement à majorité anglophone.



Environ 75 citoyens et représentants d'organismes ont participé hier soir aux ateliers de l'arrondissement de Lennoxville. Douglas MacAulay, président de l'arrondissement, et le conseiller Tom Allen étaient au nombre des élus présents.

«Nous devons préserver ce qui est bâti, le style propre à Lennoxville. Je vis ici depuis 30 ans et j'ai vu beaucoup de démolition d'immeubles anciens», a soutenu Cheryl Stroud, du Musée Uplands.

D'autres, comme Alan Ansell, de l'Université Bishop's, souhaitent que l'arrondissement se dote d'un plan d'urbanisme pour redynamiser son secteur commercial.

Camille Chénard, de la Corporation de développement communautaire de Sherbrooke - Métro, a elle aussi insisté sur l'importance pour l'arrondissement de conserver une économie dynamique.

«On ne doit pas faire en sorte que Lennoxville soit un endroit «cute» où on vient dormir, alors que la vie se passe ailleurs!» a-t-elle illustré.

Pour Andrew McCann, de la Maison des jeunes de Lennoxville, «les projets en développement social sont importants pour nous et il faut

que les gens de Sherbrooke la sachent lorsque viendra le temps de dépenser l'argent».

Davantage de policiers

Le vandalisme et la sécurité figurent également au nombre des préoccupations des citoyens.

Et si plusieurs d'entre eux réclament davantage de présence policière dans l'arrondissement, d'autres estiment qu'il faut également offrir des activités aux jeunes.

«Il n'y a pas suffisamment de policiers si on compare au service que nous avons dans l'ancienne ville de Lennoxville, de sorte qu'il y a davantage d'accidents de circulation et d'actes de vandalisme», a soutenu Karl Hunting, un propriétaire immobilier.

Une jeune femme a toutefois insisté pour dire que les étudiants de l'université Bishop's sont trop souvent pointés du doigt en matière de vandalisme.

Contre l'exode des jeunes

D'autre part, l'exode des jeunes anglophones et la nécessité de créer des emplois préoccupent beaucoup de citoyens dans cette municipalité où 25 pour cent de la population est constituée

d'ainés.

«N'y a-t-il pas un problème d'exode des jeunes, et particulièrement des jeunes anglophones?» a demandé Fernand D'asciano, un résident de l'ancienne ville de Sherbrooke, présent à titre d'observateur.

Le sixième et dernier chantier d'arrondissement a lieu samedi à Fleurimont. Un compte rendu des ateliers sera par la suite transmis à chacun des conseil d'arrondissement pour l'élaboration de son plan d'action pour les prochaines années.

Six autres mois pour agression sexuelle

Pierre Saint-Jacques

SHERBROOKE

Des faits particuliers de la cause, le traumatisme de la victime qui rend son témoignage presque impossible à rendre et d'autres éléments peu communs du dossier auront évité les portes du pénitencier à un agresseur sexuel.

Quand le juge Michel Côté, de la Cour du Québec, s'est plié à la suggestion commune de la procureure Stéphanie Landry et du défenseur Conrad Chapdelaine, il a reconnu que les six mois d'emprisonnement imposés à Michael Hansen ne passeraient pas à l'histoire, c'est-à-dire ne feraient pas jurisprudence.

Hansen, âgé de 40 ans, est cet individu qui, entre juillet 2000 et août 2002, a entretenu des relations sexuelles complètes avec une fille alors qu'elle n'était âgée que de 11 ans et que cela s'est poursuivi jusqu'à ses 13 ans, moment où la Sûreté du Québec de la MRC de Memphrémagog était informée de la situation.

Les faits reprochés à l'accusé rejoignent les barèmes de sentence de pénitencier, a noté le juge.

L'accusé avait été appréhendé le samedi 3 août 2002, dans la région de Stanstead, et c'est lui-même qui avait appelé les policiers car il risquait de passer un mauvais quart d'heure.

Il avait, plus tôt dans la journée, causé des attouchements à une amie de la victime, du même âge qu'elle.

Celle-ci avait quitté le domicile où elle était en visite et avait couru se réfugier chez sa grand-mère tout en mettant au courant de ce qui venait de se passer.

Informé à son tour, le père et des amis ont accouru au domicile de Hansen.

On connaît la suite. Les enquêteurs de la SQ apprennent non seulement ce qui vient de se passer mais ce qui se passe entre l'agresseur et l'autre adolescente depuis plusieurs mois.

Hansen a comparu le 6 août, a été libéré le 9 septembre, a de nouveau été appréhendé le 1er octobre pour bris de condition et, finalement, le 12 novembre arrivent le plaidoyer de culpabilité et la sentence.

L'accusé aurait purgé l'équivalent de trois mois en détention préventive.

Avec six mois additionnels, il s'en tire à bon compte mais cela ne se veut pas une clémence du tribunal ni du système judiciaire. C'est plutôt un concours de circonstances.

Il lui sera interdit d'entretenir tout contact avec la victime pour les trois prochaines années.

VOLVO pour la vie

UN MÉLANGE PUISSANT DE TRACTION ET D'ATTRACTION.

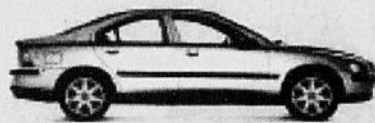


Les nouvelles Volvo à traction intégrale sont arrivées. Profitez de nos offres avantageuses de financement et de crédit-bail. Mettez le cap sur le concessionnaire Volvo le plus près et faites l'essai de la traction intégrale, façon Volvo, sur la S60 AWD et la XC70 Cross Country. Tous les détails chez les concessionnaires Volvo et à www.volvocanada.com

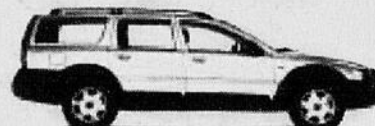
Estrie Auto Centre

4367 BOULEVARD BOURQUE, ROCK FOREST (819) 564-1600

*Le PDSI pour une Volvo S60 AWD/XC70 2003 est de 43 995 \$/49 495 \$. Offre temporaire faite par l'intermédiaire des concessionnaires Volvo participants et des Services Financiers Automobiles Volvo du Canada sur approbation de crédit. À titre d'exemple, location d'une Volvo S60 AWD/XC70 2003: 3000 \$/3000 \$/3000 \$ par mois pendant 48 mois. 175 \$/175 \$/175 \$ d'acompte ou échange requis. Le coût total de location est de 20 198,00 \$/20 198,00 \$. Prix d'achat à la fin du bail de 21 900 \$/21 900 \$. Le prix peut varier en fonction de l'équipement ajouté. Le premier paiement mensuel et un dépôt de garantie de 7500 \$ sont dus à la livraison. Kilométrage limité à 20 000 km par an (franc de 0,16 \$ par kilomètre excédentaire). Taux annuel de financement de 5,9 %. Frais de transport et de livraison de 1 100 \$. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Le concessionnaire peut réduire le prix de vente ou de location. L'offre s'applique aux Volvo S60 AWD/XC70 2003 neuves en inventaire achetées ou louées chez les concessionnaires Volvo participants. Certaines conditions d'application. Tous les détails chez votre concessionnaire Volvo. Volvo S60 AWD illustrée avec roues et phares antibrouillard en option. ©2002 Automobiles Volvo du Canada Ltd. Volvo pour la vie est une marque de commerce de Automobiles Volvo du Canada Ltd. Recherchez toujours votre centure de sécurité. Visitez www.volvocanada.com 83922



S60 2003 AWD



XC70 2003 CROSS COUNTRY

IMAGINEZ UNE VOLVO À TRACTION INTÉGRALE

TRÈS BIEN ÉQUIPÉES À PARTIR DE

599\$* /mois, 48 mois

PROGRAMME DE CRÉDIT-BAIL	XC70	S60AWD
Acompte	3 075,00 \$	875,00 \$
Dépôt de garantie	700,00 \$	700,00 \$
Premier paiement mensuel	598,50 \$	569,36 \$
Montant dû à la livraison	4 373,50 \$	2 174,35 \$

Frais de transport, livraison et préparation, taxes, immatriculation et assurance en sus

Salariée ?

Autonome ?

Associée ?

J'le sais pas.



Mais je sais combien d'argent j'aurai.

OBLIGATIONS À TAUX PROGRESSIF

ANNÉES	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	8 ^e	9 ^e	10 ^e
TAUX	2,50%	3,00%	4,00%	4,85%	6,00%	6,05%	6,10%	6,20%	6,25%	7,00%

Taux avantageux garantis pour 10 ans. Remboursables sans pénalité, chaque année, à leur date anniversaire. Plus on les garde longtemps, plus c'est payant.

Achat à partir de **1000\$**

Croissance
Flexibilité
Sécurité

Boni de **1%** la première année pour les nouveaux fonds REER

Placements Québec

Du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et les samedis de novembre, de 10 h à 16 h. www.placementsqc.gouv.qc.ca

COMPOSEZ LE **1 800 463-5229**

24 VERSEMENTS ÉGAUX

sans frais, sans intérêt! **

ou payez en novembre 2003

LIVRAISON GRATUITE DANS UN RAYON DE 200 KM



Panasonic.
Téléviseur à projection 51 po.
Filtre peigne numérique à 3 lignes, entrées audio/vidéo avant et arrière, entrée S-VHS, sortie audio fixe/variable.
Livraison gratuite.
24 mois de garantie.
1799\$

7496\$ PAR MOIS



TOSHIBA
Téléviseur à projection 53 po.
2 synthoniseurs à fenêtres multiples, affichage IDSC™ Pro, mise au point de la convergence automatique, entrées à composants HD, entrées vidéo directes.
Livraison gratuite.
24 mois de garantie.
2999\$

12496\$ PAR MOIS



HITACHI
UNE TECHNOLOGIE VIDÉO
Téléviseur à projection 43 po.
Ecran UltraNoir avec diffuseur de surface, convergence numérique à 9 points, entrées audio/vidéo et S-VHS avant et arrière, entrée vidéo à composants, sorties audio/vidéo.
Livraison gratuite.
12 mois de garantie.
1999\$

8329\$ PAR MOIS



LG
Téléviseur au plasma 42 po.
Résolution de 852i x 480p pixels, entrées audio/vidéo et DVD, angle de visionnement de 160°, compatible avec ordinateur, DVD et téléviseur numérique, menu à l'écran multilingue.
Livraison gratuite.
24 mois de garantie.
7999\$

33329\$ PAR MOIS



SONY.
Téléviseur 27 po stéréo.
Filtre peigne numérique, entrées audio/vidéo et S-VHS, sortie audio fixe/variable, horloge/minuterie.
Livraison gratuite.
12 mois de garantie.
469\$

1954\$ PAR MOIS



zenith
Téléviseur 32 po.
530 lignes de résolution, entrées audio/vidéo et S-VHS, sortie audio variable.
Livraison gratuite. 24 mois de garantie.
649\$

2704\$ PAR MOIS



TOSHIBA P&T PURE™
Téléviseur 36 po.
Filtre peigne numérique à 3 lignes, entrée audio/vidéo avant, entrée vidéo à composants ColorStream™, réglage de la couleur.
Livraison gratuite. 12 mois de garantie.
1499\$

6246\$ PAR MOIS



Pioneer
Lecteur de DVD/DVD-Vidéo/SV-CD/CD-RW/MP3.
Exclusif à B & M
Visionneuse de photos JPEG (compatible avec CD Fujicolor et CD Kodak Picture), zoom 2X et 4X, sorties à composants, S-VHS et composite.
12 mois de garantie.
199\$



TOSHIBA
Lecteur de DVD/DVD-R/CD/VCD/CD-R/CD-RW/MP3.
Sorties à balayage progressif, vidéo composante Super ColorStream Pro™, S-VHS et numérique coaxiale.
12 mois de garantie.
199\$



Pioneer
Ensemble cinéma maison comprenant : récepteur audio/vidéo de 500 watts total avec décodeurs Dolby Digital et DTS intégrés, haut-parleurs à 2 voies avec blindage magnétique, sorties S-VHS et composite.
12 mois de garantie.
699\$

2913\$ PAR MOIS



Panasonic.
Appareil photo numérique de 2,1 millions de pixels avec écran de 1,5 po.
Zoom numérique 3X, connexion USB pour transfert rapide d'images, carte mémoire 8 Mo SD, enregistrement d'images animées au format QuickTime, flash automatique intégré avec système de réduction des yeux rouges.
Piles NiMH et chargeur inclus.
12 mois de garantie.
399\$ après remise postale de 50\$.
Détails en magasin.

1871\$ PAR MOIS



JVC
Ensemble cinéma maison comprenant : récepteur audio/vidéo de 5 x 100 watts avec décodeurs Dolby Digital, Dolby Prologic II et DTS, 5 haut-parleurs avec blindage magnétique et un subwoofer amplifié de 90 watts.
12 mois de garantie.
499\$
Supports pour haut-parleurs.....89\$ La paire

2079\$ PAR MOIS



LG zenith
Microchaîne.
2 x 20 watts, syntoniseur, magnétocassette, haut-parleurs au fini bois.
12 mois de garantie.
199\$

10 succursales pour mieux vous servir!

LASALLE
7272, boul. Newman (près du Carrefour Angrignon)
Tél. : (514) 364-6110

KIRKLAND
16 975, route Transcanadienne (sortie 50, Transcanadienne)
Tél. : (514) 697-9228

ST-HUBERT
1351, boul. Des Promenades (près des Promenades St-Bruno)
Tél. : (450) 676-1911

BROSSARD
8220, boul. Taschereau (coin Pelletier)
Tél. : (450) 465-5544

ST-LÉONARD
6700, Jean-Talon Est (près des Galeries d'Anjou)
Tél. : (514) 254-9455

REPENTIGNY
145, De La Fayette (près du boul. Brien)
Tél. : (450) 470-0815

LAVAL
500, boul. Le Corbusier (coin boul. de la Concorde)
Tél. : (450) 682-2516

STE-THÉRÈSE
125, boul. Desjardins Est (coin Caré Labelle)
Tél. : (450) 430-0555

ROCK FOREST
4275, boul. Bourque (coin Grégoire)
Tél. : (819) 562-4242
1 800 267-4240

GATINEAU
500, boul. De la Gappe (Face aux Promenades de l'Outouais)
Tél. : (819) 561-5007
1 877 755-2555

HEURES D'OUVERTURE
Lun.-Mer.-Ven. 9h30 à 19h
Jeudi-Vendredi 9h30 à 21h
Samedi 9h à 17h
Dimanche 11h à 17h

BRAULT & MARTINEAU

électroniques pour l'électro...!

Plan de service D'ENTRETIEN PROLONGÉ! Demandez-le!

83509

PROCUREZ-VOUS LA CARTE DE CRÉDIT BRAULT & MARTINEAU



PRÉSIDENT ET ÉDITEUR Raymond Tardif
 RÉDACTEUR EN CHEF Maurice Cloutier
 DIRECTEUR DE L'INFORMATION Michel Morin
 ADJOINTE AU DIRECTEUR Jacynthe Nadeau

Opinions

Le leurre de la fusion

Aucun contribuable qui se respecte ne peut oublier les propos rassurants tenus par le clan de Jean Perrault tout autant que par l'équipe de Richard Gingras quand les deux machines cherchaient à obtenir la faveur de l'électorat. C'était il y a tout juste un an et les deux prétendants aspiraient à diriger la nouvelle ville unifiée de Sherbrooke. On connaît la suite. Jean Perrault se retrouve dans le siège du conducteur avec 19 conseillers et conseillères à ses côtés.

Depuis la dernière campagne électorale, la fusion est devenue réalité et elle se met graduellement en place. Dans les faits, le plus gros du travail est chose du passé. Il ne reste plus qu'à peaufiner la machine administrative et véritablement camper les nouvelles bases de cette union. À cet égard, les chantiers tenus dans les différents arrondissements constituent une occasion de consolider la place qui revient aux citoyens et de définir

les services auxquels sont en droit de s'attendre ceux-là même qui paient de généreuses taxes municipales.

Or, de gros grains de sable viennent de tomber dans l'engrenage. Cette nouvelle ville de Sherbrooke, si prometteuse, tant sur le plan de sa qualité de vie que de la qualité de ses services, fait face à un dilemme. Pour boucler son budget en vue du prochain exercice financier, l'administration municipale doit dégager une somme de 9 millions de dollars. Comment? En exigeant des gestionnaires de tous les services municipaux de couper dans leurs budgets respectifs. Le hic, c'est que la commande est tellement importante que personne ne réussira l'exercice sans pousser des cris de douleurs.

On ne parle pas ici de simplement couper dans le gras. Si ce n'était que de cela, la commande pourrait se faire sans trop de heurts. Et comme il faut faire preuve de logique, les contribuables doivent appréhender des coupures dans les services auxquels ils sont habitués.



Michel MORIN

Ce n'est pourtant pas ce que les projets de fusion laissent entrevoir à l'origine. Sans remettre en cause le bien-fondé des regroupements municipaux, parce qu'ils visaient essentiellement à corriger l'injustice fiscale dont étaient victimes les villes-centres, il n'en demeure pas moins que l'expérience tend à démontrer que les promesses d'économies ne seront pas les mêmes pour tout le monde.

Ce qui semble en voie de se dessiner est plutôt contraire à tous les bienfaits dont étaient affublés les nombreux projets de fusion. Nous n'en sommes pas là, mais il se pourrait bien que la fusion, du moins à Sherbrooke, se traduise par une seule et même chose pour tous les contribuables: une diminution de la qualité des services.

Or, pour éviter que ce spectre ne devienne réalité, les administrations municipales doivent miser sur de nouveaux modes de financement. Bernard Landry souscrit à l'idée, comme il l'a confirmé lors de son récent passage à *La Tribune*. Le problème, et il est de taille pour les contribuables que nous sommes, c'est que jamais le gouvernement provincial ne parviendra à soumettre de nouvelles idées dans un délai suffisamment court pour enlever l'épine du pied des administrateurs municipaux qui doivent adopter leurs prévisions budgétaires dans les prochaines semaines.

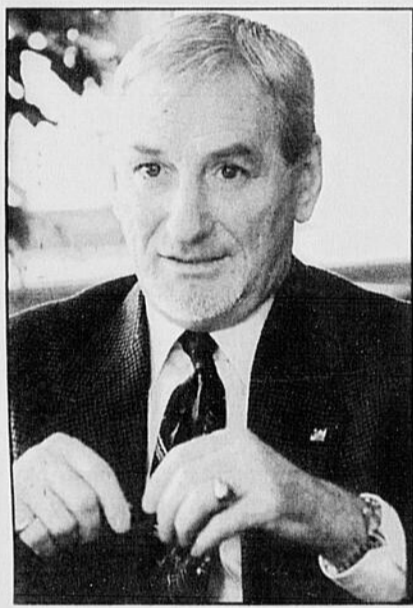
Le temps manque. Tellement

qu'il faut d'ores et déjà s'attendre à ce que les administrateurs fassent des choix déchirants. Ou le niveau de taxation augmente, ou la qualité et la quantité des services diminuent. Dans les deux scénarios, ce sont les payeurs de taxes qui en font les frais.

Québec a forcé la main aux administrations municipales pour qu'elles consomment au plus vite les fusions municipales. Sauf que l'empressement n'a pas été le même pour doter les nouvelles villes de nouveaux champs de taxation. Avec comme résultat d'importants manques à gagner dans leurs coffres.

Bernard Landry reconnaît que le contribuable québécois est le plus taxé en Amérique du Nord. Ce n'est pas en laissant les nouvelles administrations se débrouiller toutes seules que ce constat pourra s'estomper. Et avant que Québec n'agisse concrètement en faveur des municipalités, ce même contribuable sera en droit de se demander si tous les bienfaits attribués aux fusions n'ont pas constitué que des leurre.

Tribune libre



Bernard Coulombe

Bernard Coulombe, un rêveur, ça non!

Depuis l'assemblée du 25 octobre, où il a été question de la façon de distribuer le fonds de pension, je rêve à ce qui a été dit: ça ne se peut pas que quelqu'un qui a passé la majorité de sa vie à travailler à la Mine Jeffrey puisse dire que Bernard Coulombe est un rêveur.

La mine qui a survécu pendant ces 11 dernières années, est-ce un rêve ou une réalité? Le «rêve» de Magnola, est-ce un rêve ou une réalité? Il faut lui donner ce qui lui revient: la conjoncture économique, ce n'est pas de sa faute, pas plus que la crise au Japon, la dégringolade de la bourse, l'effet de dumping des Russes, le syndrome anti-amianté et la mauvaise publicité mondiale (en commençant par le Québec). Il ne peut être responsable de tous les malheurs, soyons logiques...

Je suis persuadé que le plus grand perdant dans tout ceci est M. Coulombe; c'est évident que la décision de faire la mine souterraine n'était pas en sa faveur monétairement. Mais son objectif était de poursuivre l'exploitation de la mine et de faire travailler la population d'Asbestos. Si sa décision avait été tout autre, la mine à ciel ouvert en serait au même point qu'aujourd'hui avec aucune possibilité de continuité et lui, il aurait plusieurs dollars de plus dans ses poches. Il faut comprendre qu'il a bien voulu partager sa fortune avec les travailleurs d'ici.

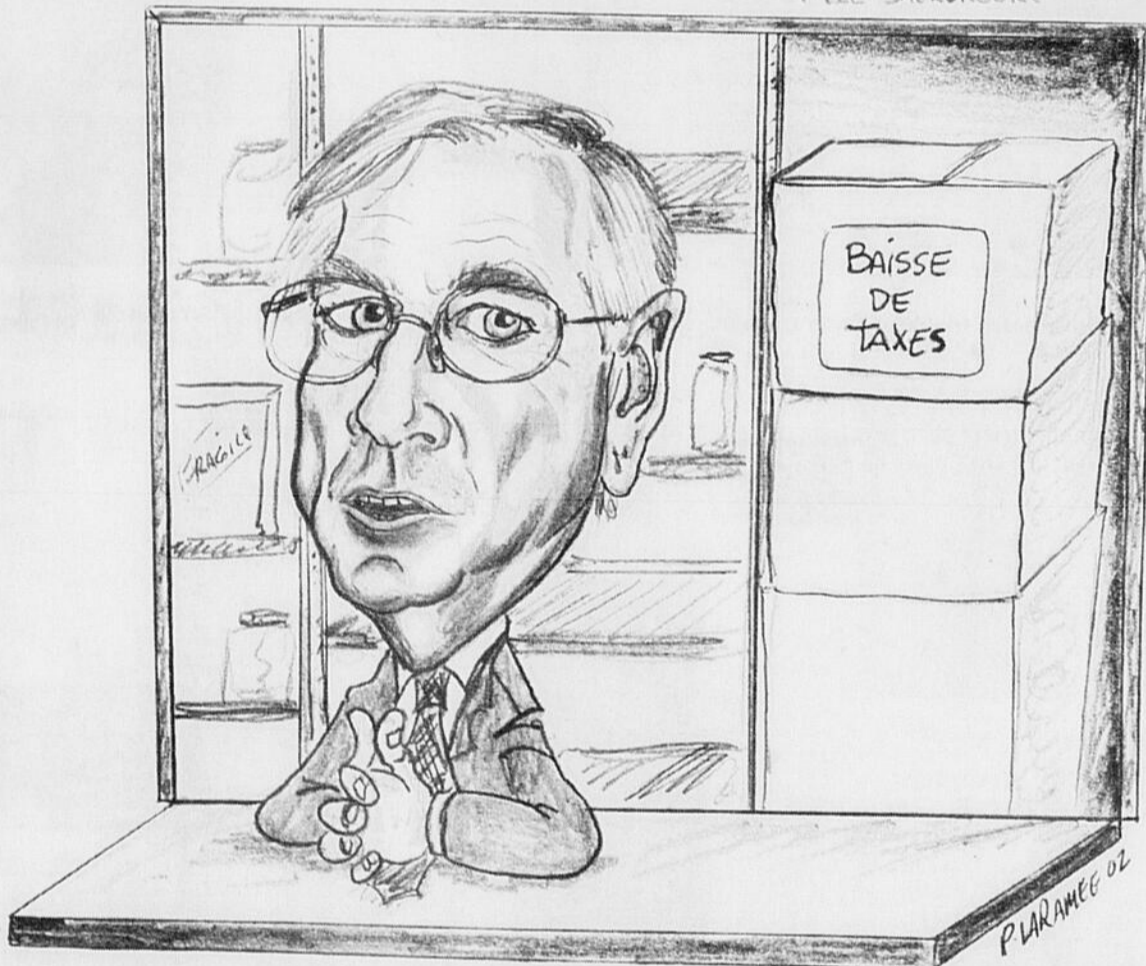
Moi je dis bravo à cet homme de courage et je suis persuadé que ce «rêveur» fera encore tout son possible pour rendre notre «rêve à nous» réalisable, soit de compléter la mine souterraine et de faire travailler la population d'ici encore de nombreuses années.

Pour ma part, je suis venu travailler ici en 1997 pour l'accomplissement de la mine souterraine et j'y ai bien gagné ma vie pour la période que j'ai faite. Je dis merci et je vais travailler ailleurs de plus dans ses poches. Il faut comprendre que le «rêve» devienne réalité car moi, je garde confiance.

Guy Boulanger
 Ex-surintendant de la mine souterraine

OBJETS PERDUS

VILLE SHERBROOKE



paramee@sympatico.ca

Ouverture au privé dans la santé

Peux-t-on en discuter sans tomber dans le mélodrame? Et dire la vérité?

L'apport du privé compte déjà pour près de 30% des dépenses de santé, que ce soit dans les soins infirmiers, les examens de laboratoire, les services auxiliaires, certains actes médicaux non conventionnés. Monsieur Romanow l'a dit.

Il y a déjà une médecine à deux vitesses. Celui qui paie peut s'offrir des examens rapides, des soins post-opératoires à domicile ou parfois court-circuiter les listes d'attente. Monsieur Romanow l'a dit.

Il faut introduire plus d'argent dans notre système de santé. Monsieur Romanow l'a dit.

Mais il n'a pas dit que le gouvernement qui l'a nommé se refuse encore à faire malgré ses énormes surplus.

Il n'a pas dit que certains actes peuvent être faits plus efficacement et à moindres coûts dans un système privé plutôt que public.

Il n'a pas dit qu'il y a d'autres exem-



Roy Romanow



Mario Dumont

plus que celui des États-Unis et que leur moindre performance est due à leurs politiques sociales plutôt qu'à leur système de santé qui demeure l'un des meilleurs au monde.

Nous avons bien un système d'éducation où coexistent public et privé. Les écoles privées n'étant subventionnées qu'en partie, l'argent ainsi épargné profite au système public. Et l'émulation ne peut qu'être bénéfique. Il serait gênant pour le gouvernement de mettre les élèves sur une liste d'attente pour économiser des sous! Pourtant les frais scolaires sont les plus bas du Canada et

à des années-lumière de ceux des États-Unis.

Je suis pour un système public de qualité et accessible dans un délai raisonnable. Mais pour y arriver, il faudrait y mettre beaucoup plus d'argent qu'aucun gouvernement n'est prêt à accorder. Et encore, à la condition que l'argent aille aux soins plutôt qu'aux comités, aux consultants, aux bâtisses, aux publicités ou à alimenter les querelles de gouvernements.

Il faudrait diminuer la lourdeur de l'État. Ce n'est pas avec quatre ministres différents en cinq ans que l'on risque d'y parvenir. Croyez-vous qu'une équipe sportive qui changerait d'entraîneur à tous les ans ait des chances de faire les Olympiques?

Les propositions de monsieur Dumont doivent être sensées pour que les ténors libéraux fédéraux se permettent d'intervenir dans une campagne provinciale qui n'est même pas encore lancée! Elles doivent être sensées pour que libéraux provinciaux et péquistes cherchent à s'en rapprocher sans le dire!

Denys Cloutier
 Sherbrooke

Des enfants différents

Pourquoi tant d'enfants prennent-ils du Ritalin? Des parents vous répondront que l'école les a obligés à aller consulter un médecin pour que ce dernier leur prescrive du Ritalin sinon leurs enfants allaient être expulsés de l'école. Et bien, sachiez-vous que le Ritalin est fait pour aider les enfants qui ont un problème neurologique et non pour aider ceux qui ont un problème d'attention avec ou sans hyperactivité? En fait, on drogote les enfants pour faciliter la vie aux enseignants.

Les enfants du 3e millénaire sont

différents et tous ceux qui les côtoient (parents, enseignants, éducatrices, médecins, etc.) devraient lire deux livres qui parlent d'eux et qui donnent beaucoup de conseils pour aider ces petits êtres. Les titres sont «Les enfants indigo» de Lee Carroll et «Aimer et prendre soin des enfants indigo» de Doreen Virtue des Éditions Ariane.

Alors, aimons et prenons bien soin de ces enfants, très très précieux.

Diane Zakaih
 Arrondissement Vallon du Lac

Combien en faudra-t-il?

La mort d'un homme en détresse psychologique, la semaine dernière à Sherbrooke, exprime une réalité quelque peu troublante. Sans avoir comme but de jeter un blâme quelconque, il apparaît important de mettre en lumière cette réalité trop souvent méconnue.

La détresse psychologique peut toucher n'importe qui: parent, frère et soeur, ami, ainsi que nous-même... Le nombre croissant d'individus atteints nous démontre que personne n'est à l'abri. Comment expliquer cette réalité? Isolement? Société aux valeurs éclatées? Fragilité humaine? Quelles que soient les causes, la réalité est présente, urgente. Il nous faut trouver des solutions durables et permanentes à ce mal qui ronge notre société. Pour ce faire, la reconnaissance de l'urgence des soins à apporter à ces gens en mal de vivre est essentielle.

Combien faudra-t-il de morts avant l'instauration de mesures efficaces et permanentes? Certes, les projets des organismes communautaires sont forts louables mais, devant la complexité des soins exigés par l'état de santé de ces individus, il apparaît essentiel d'offrir à ces derniers des soins d'urgence prioritaires. Hélas, il est illusoire de croire que les besoins des individus atteints de détresse psychologique sont les mêmes. La similarité de leur état de santé ne détermine en rien les besoins de ces derniers. Chacun à leur façon demande qu'on les aide. De plus, la santé psychologique d'un individu ne peut être traitée selon les paradigmes de la santé physique. Il convient de reconnaître et de comprendre cette réalité afin d'offrir des soins de qualité adéquats à cette clientèle. D'ici ce temps, combien faudra-t-il de morts? Que faudra-t-il pour comprendre?

Naomi Sara Fortier
 Infirmière
 Sherbrooke

Parlons de vitesse

Quand les automobilistes comprendront-ils que la modération peut sauver leur vie et celle des autres?

Il va de soi que le policier a sa place dans la prévention de la vitesse sur nos routes mais si le conducteur fait la sourde oreille?

Prenons par exemple la rue King Ouest, entre Brooks et Gordon. Tous les matins, c'est la folie. Pourtant, il y a des écoles, des résidences pour aînés, mais on s'en fout. Ça conduit en fou, surtout dans la descente King Ouest; on va même jusqu'à traverser devant le monument des Braves, endroit interdit et dangereux.

Rien à faire, il manque de patrouilleurs et les chauffeurs ne savent pas ce qu'est le civisme.

Suzanne Gendron
 Sherbrooke

Opinions

VOUS VOULEZ NOUS ÉCRIRE?
 redaction@latribune.qc.ca

La Tribune
 1950, rue Roy
 Sherbrooke, J1K 2X8

Télécopieur 564-8098

Le sommet des régions

La SGF jouera le rôle de «turbopropulseur»

Jocelyne Richer (PC)
QUÉBEC

L'objectif de décentralisation vers les régions fixé par le gouvernement Landry passera notamment par la Société générale de financement (SGF), qui compte s'entendre avec les leaders des 14 régions du Québec afin d'identifier les créneaux industriels susceptibles d'attirer les investisseurs.

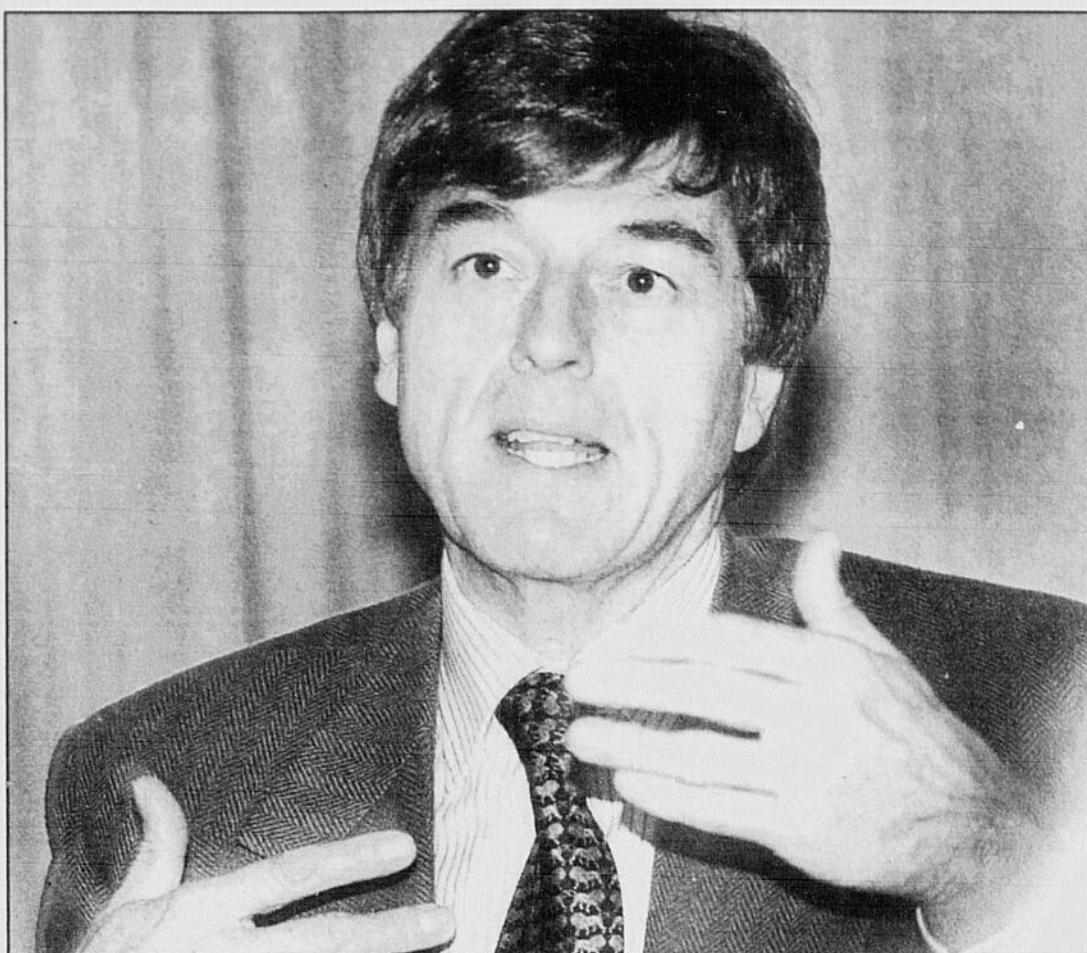
«Ce sont les gens des régions qui vont décider ce qu'ils veulent faire», a soutenu, hier, le président de la SGF, Claude Blanchet, lors d'une conférence de presse tenue dans le cadre du Rendez-vous national des régions, qui réunit à Québec quelques centaines de personnes de tous les coins de la province jusqu'à aujourd'hui.

L'idée consiste à faire en sorte qu'une région devienne le leader — à l'échelle nationale ou mondiale — dans un domaine particulier.

Une fois que les plans de développement auront été préparés par les leaders de telle ou telle région et les secteurs d'intérêt bien identifiés, la SGF interviendra «pour trouver du financement et des partenaires», a dit M. Blanchet, qui se dit convaincu qu'il est préférable de privilégier un ou quelques secteurs d'activité précis pour maximiser le développement économique des régions.

Il a insisté pour dire — conformément au vœu des régions — que l'identification des secteurs reviendrait aux gens d'affaires et leaders de chacune des régions. Ils devront en arriver «à un consensus» avant que la SGF n'intervienne «pour les aider à développer leur économie».

À la demande du gouvernement, la SGF développe donc une approche beaucoup plus régionale avec ses projets ACCORD (action concertée de coopération régionale de développement).



«Ce sont les gens des régions qui vont décider ce qu'ils veulent faire», a soutenu, hier, le président de la SGF, Claude Blanchet. La société soutiendra chaque région dans le créneau qu'elle veut développer et s'est d'ailleurs déjà entendue avec sept des 14 régions du Québec à ce sujet.

Elle s'est d'ailleurs déjà entendue avec sept des 14 régions du Québec pour identifier des «filiales industrielles» et les autres devraient suivre sous peu.

Le bras industriel du gouvernement dit s'être inspiré d'expériences menées dans différents pays d'Europe (Allemagne, Finlande, Belgique et Grande-Bretagne) et aux États-Unis pour mettre au point son nouveau modèle d'intervention en régions. «La filière est cimentée par des relations acheteur-vendeur, des technologies communes, des canaux communs d'achat et de distribution et un bassin de travailleurs avec des qualifications appropriées», explique la SGF dans un communiqué.

Le premier ministre Bernard Landry a dit que la nouvelle approche privilégiée par la SGF venait «moderniser le modèle québécois» et le ministre responsable des régions, Remy Trudel, a dit quant à lui que les «filiales d'excellence» des projets ACCORD devaient contribuer à «turbopropulser l'économie des régions».

Un nouveau «chaperon»

Le chef de l'Action démocratique, Mario Dumont, a réagi à cette annonce en soutenant que, contrairement à ce qu'elle prétendait, la SGF agissait comme un «chaperon» qui viendra dicter aux régions comment faire leur développement.

En Abitibi-Témiscamingue, le boeuf à l'herbe a été identifié comme «créneau d'excellence émergent pour la région», de même que les techno-mines souterraines et les systèmes de construction en bois.

En Mauricie, on se concentrera sur les papiers à valeur ajoutée et les technologies de transformation des métaux (magnésium et titane).

Belzil plaide pour une «réelle décentralisation» vers les élus

François Gougeon
SHERBROOKE

Le président de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), Michel Belzil, a vivement plaidé pour une «réelle décentralisation» gouvernementale, mardi, à l'ouverture des assises du *Rendez-vous national des régions*, à Québec.

C'est en soutenant qu'en région, on peut faire plus avec moins que cet organisme entend continuer à démontrer au gouvernement du Québec que seule une véritable décentralisation, incluant les moyens financiers nécessaires à sa mise en oeuvre, peut assurer le développement des régions.

Selon Michel Belzil, cette décentralisation ne peut s'opérer qu'en direction des maires et préfets. «Parce qu'ils sont les plus près de la population qui les a élus, et parce qu'ils sont imputables face aux citoyens de la région qu'ils représentent, les élus sont les plus légitimes pour recevoir de nouvelles responsabilités du gouvernement du Québec en différentes matières. Le gouvernement pourrait être tenté de décentraliser certaines responsabilités à des représentants de la société civile comme les CRD, mais ce serait inacceptable sur le plan démocratique puisque la majorité de ses représentants n'est pas élue et conséquemment n'est pas imputable devant la population», a-t-il déclaré.

Les nouvelles responsabilités qui pourraient être dévolues aux MRC sur leur territoire pourraient toucher entre autres à des domaines comme les services d'aide à la PME (en partenariat avec les CLD), les services de première ligne en santé, le transport collectif, l'habitation sociale, etc.

Les MRC travaillent déjà quotidiennement en collaboration avec plusieurs partenaires et de cette collaboration émerge une concertation territoriale à l'échelle de la MRC qui est garante du développement harmonieux du territoire.

«En accordant aux MRC un contrôle accru sur les outils de développement social et économique, le gouvernement du Québec démontrera ainsi ses véritables intentions quant à devenir des régions du Québec. Les maires et préfets ont déjà démontré leur capacité à assumer plusieurs services de proximité pour leurs communautés et ceci, souvent avec peu de ressources. Ils sont donc les mieux placés pour assurer la desserte des services essentiels au développement de leurs communautés si on leur donne les moyens financiers nécessaires», a aussi exprimé Michel Belzil.

Rappelons que la FQM regroupe des représentants de 930 municipalités locales et 85 municipalités régionales de comté (MRC), présentes sur plus de 85 pour cent du territoire du Québec.

Des villages ont une solution pour les écoles menacées

Norman Delisle (PC)
QUÉBEC

Un groupe dirigé par le maire de Sainte-Clotilde-de-Beauce, Jacques Lussier, met une proposition de l'avant pour sauver les écoles de village.

M. Lussier a proposé hier que les municipalités prennent en charge les écoles menacées de fermeture. «Fermer la dernière école d'un village, c'est fermer le village», a dit le maire Lussier.

Sa proposition est née de la fermeture par la commission scolaire de l'Amiante de l'école Saint-Nom-de-Marie, à Sainte-Clotilde, un petit village situé à 20 km de Thetford-Mines. L'école ne comptait plus que 49 élèves, un de moins que le minimum requis.

M. Lussier a proposé que le gouvernement mène des projets-pilotes dans une vingtaine de municipalités. Chaque municipalité deviendrait responsable de la gestion de l'école et recevrait, en lieu et place de la commission scolaire, la subvention que le ministère de l'Éducation verse pour chaque élève.

Il garantit que la qualité des services qui y seraient offerts serait comparable à ceux dispensés par les commissions scolaires.

Quelque 127 villages ont joint la lutte de Sainte-Clotilde; leur conseil municipal a voté des résolutions d'appui au projet.

Mais le président de la Fédération des commissions scolaires, André Caron, n'a pas tardé à réagir. Il a annoncé que les commissions scolaires ne fermeront aucune école au Québec avant le prochain budget Marois, prévu pour le printemps 2003. On pourrait alors retrouver les fonds suffisants pour le financement de chaque école.

M. Caron suggère que dans chaque cas où une école serait menacée de fermeture, un comité externe analyse les aspects du problème, notamment les perspectives de revitalisation de la municipalité et la possibilité que la venue de nouveaux enfants permette le maintien de l'école.

M. Caron a fait valoir que les commissions scolaires paraissent les organismes les mieux placés pour gérer les écoles. Elles peuvent mieux assurer des services de formation continue pour les enseignants et fournir des services d'aide aux élèves, ce que ne pourraient faire des municipalités ne gérant qu'une seule petite école.

M. Caron a aussi rappelé qu'un village peut néanmoins survivre sans école au Québec: 350 villages ne possèdent plus d'école et les enfants qui les habitent fréquentent une institution scolaire située dans le village voisin.

Toyota Magog vous offre la Sienna 2003



Taux à 0,9%

Location à 279\$*

AUCUN dépôt de sécurité
Premier versement GRATUIT

Toyota MAGOG A SEULEMENT 10 MINUTES DE SHERBROOKE PENSEZ-Y!
274, boul. Bourque
Omerville • 843-9883

LES JOURS RECORDS TOYOTA

Passez essayer la Sienna 2003 chez Toyota Magog

toyotamagog.com

* Location sans surprise de 48 mois au prix Accés (www.acces.toyota.ca), transport et préparation inclus sur modèle ZF19CS BA 2003 en stock. Comptant requis de 5 531 \$ ou échange équivalent. Toutes taxes en sus. Franchise de 96 000 km. Sujet à l'approbation de TCCL. Demandez tous les détails à votre représentant chez Toyota Magog. Photo à titre indicatif seulement.

Agir contre les changements climatiques

Ensemble, on peut y arriver.

Le 24 octobre, le gouvernement du Canada a rendu public l'aperçu du plan que le Canada entend adopter pour respecter ses objectifs en matière de changements climatiques. Dites-nous ce que vous en pensez.



- Pour obtenir l'aperçu du plan et une fiche de commentaires, composez le 1 800 O-Canada (1 800 622-6232), ATME 1 800 465-7735.
- Vous pouvez également consulter l'aperçu du plan à canada.gc.ca et soumettre vos commentaires en direct.

Gouvernement du Canada / Government of Canada

Canada

VIVRE POUR ROULER



La nouvelle Dodge SX 2.0

Achetez à
13 999 \$*

Ou louez à
199 \$†
par mois.

Options de location de 48 mois offertes¹

Mensualités	Comptant initial
227 \$	1 000 \$
251 \$	0 \$

Location de 48 mois. Comptant initial de 2 185 \$ ou échange équivalent. Transport inclus.

0 \$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ
PROLONGATION POUR UN TEMPS LIMITÉ

Dodge SX 2.0 2003

Équipement de série : 132 ch • Lecteur de CD • Phares antibrouillards • Volant inclinable • Dispositif de prévention du vol Sentry Key^{VD} • Et plus !

LA MEILLEURE PROTECTION
QUE NOUS AYONS JAMAIS
OFFERTE SUR TOUS LES
VÉHICULES DODGE 2003.



GARANTIE DE 7 ANS OU
115 000 KM SUR LE MOTEUR
ET LA TRANSMISSION ET
ASSISTANCE ROUTIÈRE
24 HEURES SUR 24.**

DODGE SX 2.0



VIVRE POUR ROULER

SEULEMENT CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE DODGE



*Le prix comprend les allocations du fabricant consenties aux concessionnaires et est établi pour la Dodge SX 2.0 2003 équipée de l'ensemble 21D. †Tarifs mensuels pour 48 mois établis pour la Dodge SX 2.0 2003 avec l'ensemble 21D. Le dépôt de sécurité est de 0 \$ pour un temps limité seulement et peut changer sans préavis. Premier versement exigé à la livraison. Sous réserve de l'approbation de Services Financiers Chrysler Canada. Location pour usage personnel seulement. Aucun rachat requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 81 600 km au taux de 15 c le kilomètre. †Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Transport (inclus à la location), immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre et taxes en sus. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Offres d'une durée limitée, valables sur les modèles 2003 seulement, et exclusives, qui ne peuvent être combinées à aucune autre offre à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques. Les offres peuvent changer sans préavis. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. Véhicule à titre indicatif seulement. **Garantie de 7 ans ou 115 000 km sur le groupe motopropulseur, selon la première éventualité, et assistance routière 24 heures sur 24. Des conditions s'appliquent. †Remise aux diplômés de 500 \$ à la location ou de 750 \$ à l'achat d'un véhicule. Ces offres excluent la Dodge Viper et la Chrysler Prowler. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. MD Jeep est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada, une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation.

DIPLÔMÉS

Rabais jusqu'à 750 \$†

